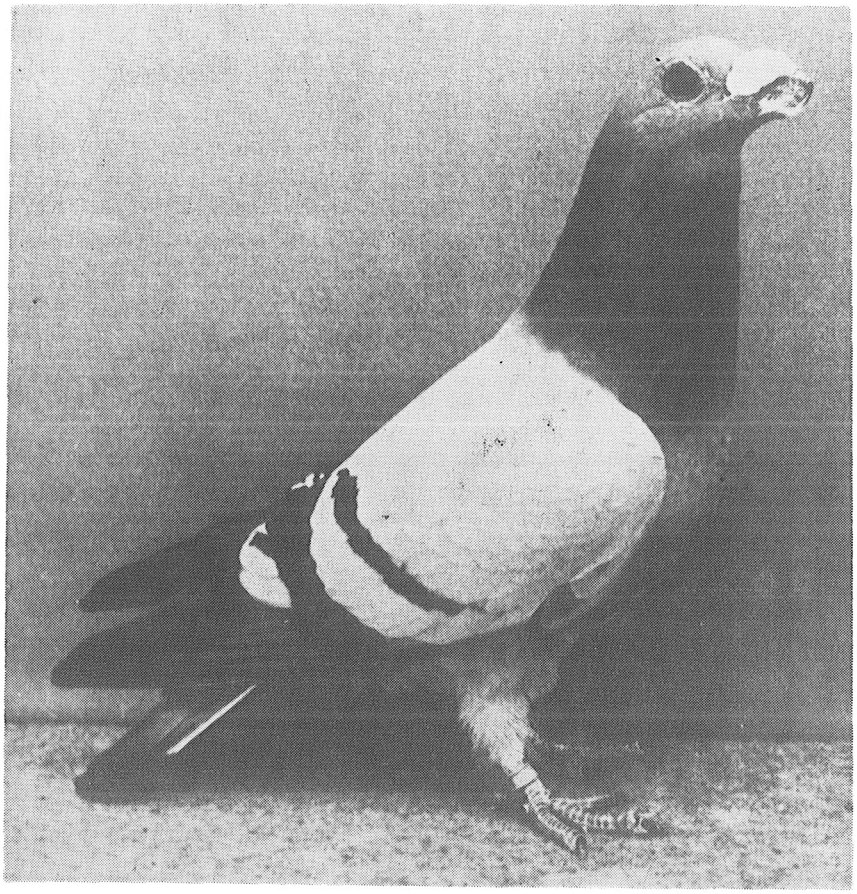
ISSN 0241-1431

Columbiculture

Bulletin
de la
Société
Nationale
de
Colombiculture



LE DRAGON

N° 36 - OCTOBRE 1984

BULLETIN TRIMESTRIEL

COLOMBICULTURE

Bulletin N° 36
Octobre 1984

PRÉSIDENT :
Roger GUILLEMOT
50, avenue de l'Est, 94100 Saint-Maur

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :
Claude SIMON
84, rue A.-Briand
Offemont, 90300 Valdoie

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT :
Richard JAUNEAU
« Le Frottier »
La Chapelle-Montmartin
41320 Mennetou-sur-Cher

TRÉSORIER :
Bernard COUDEN
Rue Louis Ganne-Ricros
03410 Domérat

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Claude SIMON

RÉDACTION :
Christian RAOUST
37, rue Joseph-Marignac
Saint Martin du Touch, 31300 Toulouse
Mme J. FRANCQUEVILLE
19, rue du Moulin
Abbécourt, 02300 Chauny

SOMMAIRE

Réunion du Conseil d'Administration de la S.N.C. ... 1
Entente Européenne d'Aviculture et de Cuniculture - Section Pigeons ... 2
Réunion de la Commission des Standards Pigeons ... 3
Le Dragon ... 4
Un aperçu de la population colombicole française ... 7
Les couleurs chez le Mondain ... 7
Suivi de l'évolution des races ... 8
Colombiculture et Photographies ... 11
Boiteries ... 12
Questions - Réponses ... 12
Une affaire lamentable ... 13
L'exception qui confirme la règle ... 14
Nos pigeons dans les expositions et les championnats ... 14
Clubs et réalités ... 15
Aux éleveurs d'alouettes ... 16
Calendrier des prochaines expositions ... 17
Mulhouse, 26-27 janvier 1985 - 7e Nationale du Pigeon S.N.C. ... 18

Réunion du Conseil d'Administration de la S.N.C.

2 Juin 1984, 14 heures - Siège de la S.C.A.F.

Étaient présents : Mme FRANCQUEVILLE, MM. GUILLEMOT, COUDEN, RAOUST, RIPALDI, FAVIER, ORTEGA, NUSSBAUM, ALAMARGOT, COTTEREAU, ROUSSET, GEFFRAY, JAUNEAU.
Étaient excusés : MM. TANCHOU, DEGUILHEM, FRINDEL, EBNER, ZORDAN, QUIROS, HUBER, SIMON, PAPILLAUD, BENAITIER, AUGIER, CROS.

Le Président GUILLEMOT ouvre la séance à 14 h 10 en donnant lecture du compte rendu de la séance du 4 mars 1984.

BAGUES

M. GUILLEMOT donne le résultat de la table ronde qui a eu lieu au sujet des bagues. Y participaient les Présidents de la S.C.A.F., de la C.N.A.F., de la Commission des juges, de la S.N.C. et un représentant de l'A.F.A.C.

L'accord intervenu sur le choix, les tarifs et le mode de distribution des bagues paraîtra dès que possible dans « Colombiculture » et dans la « Revue Avicole ».

Pour 1985, les clubs et groupements pourront acheter leurs bagues à M. TANCHOU au prix de 0,40 F l'unité + port.

Les membres individuels commanderont leurs bagues à M. COUDEN au prix de 9 F la dizaine, franco de port.

Toutes devront avoir le signe F, être à bourrelets et avoir les chiffres ou lettres inscrits en relief.

M. COUDEN pense que le prix des bagues pratiqué aux clubs et groupements n'est pas assez cher, et que la S.N.C. risque de se trouver de ce fait en difficulté financière en vendant moins de bagues.

Certains pensent que la revue « Colombiculture », très attractive, incitera de nouveaux éleveurs à adhérer à notre Société.

A signaler qu'à ce jour, l'A.F.A.C. n'a pas signé la convention sur les bagues.

NATIONALE S.N.C. DE MULHOUSE

Elle aura lieu les 26 et 27 janvier 1985.

M. GUILLEMOT propose au Conseil des Prix en argent pour cette Nationale de Mulhouse. Ces prix sont acceptés, à savoir :

— **4 Grands Prix** S.N.C. de chacun 500 F :
soit au meilleur sujet mâle adulte,
au meilleur sujet femelle adulte,
au meilleur sujet mâle jeune,
au meilleur sujet femelle jeune.

— L'ensemble des pigeons étant réparti en 10 groupes (voir recueil des standards S.N.C.), dans chacun des groupes le meilleur sujet adulte et le meilleur sujet jeune recevront **chacun un prix de 200 F.**

Ces prix ne seront décernés qu'à des sujets ayant obtenu P.H. et ne seront pas cumulables avec les Grands prix S.N.C.

Tout éleveur, s'il le désire, pourra recevoir une coupe au lieu du prix de 200 F.

— **Prix d'élevage :**

Les membres du Conseil estiment que distribuer des prix d'élevage est très important, car cela met en valeur un éleveur et son élevage.

Il se disputera sur 6 sujets (4 jeunes et 2 adultes) dans la même race et même variété.

Il y aura 1 lauréat en races françaises (forme et fantaisie groupés) et 2 lauréats en races étrangères (forme et fantaisie).

Attribution à chacun d'eux d'un prix de 300 F.

Si des éleveurs sont à égalité de points, ils seront départagés en comptabilisant les 7, 8 et 9es pigeons.

Décompte des points : G.P.H. et P.H. .... 10 pts
1er prix ..... 8 pts
2e prix ..... 5 pts
3e prix ..... 2 pts

— 200 F à la meilleure volière ayant au moins P.H.

Les organisateurs de Mulhouse auront le libre choix des juges. La S.N.C. ne peut que recommander aux clubs d'organiser leur championnat national à l'occasion de cette Exposition S.N.C. de Mulhouse.

PROCHAINES NATIONALES

Elles pourraient avoir lieu en 1985 à Châtellerault (86) et en 1986 à Limoges (87).

EXPOSITION EUROPÉENNE

La prochaine Européenne aura lieu au Danemark.

Peut-être pourrions-nous organiser un voyage pour visiter cette Exposition danoise. La date sera communiquée ultérieurement. Les Sociétaires qui seraient intéressés, peuvent, dès maintenant, se faire connaître auprès du Secrétaire.

QUESTIONS DIVERSES

« Colombiculture » : certains souhaiteraient que notre revue soit plus étoffée. D'autre part, certains textes sont en caractères trop fins, donc difficiles à lire.

Une nouvelle rubrique « **Recherche** » va être développée.

Afin de venir en aide aux éleveurs, des avis de recherche seront autorisés à paraître dans « Colombiculture ». Ces annonces seront soumises au Comité de Rédaction et elles ne concerneront que des cas particuliers.

Elles devront être faites par écrit aux Secrétaires, et accompagnées de 15 F en timbres.

RÉPARTITION DU TRAVAIL

Il serait souhaitable que les membres proposés au Conseil le soient en fonction de leur compétence à y assurer une tâche bien précise.

Une redistribution de certaines tâches devra être faite (courrier, nouvelles cotisations, etc...).

Avant de se séparer, le Président invite tous les membres du Conseil à une nouvelle réunion du Conseil d'Administration qui pourrait avoir lieu fin septembre au même endroit.

Entente Européenne d'Aviculture et de Cuniculiculture

Délégué : Georges HUBER, 1, Rue de la Garance, WEIBRUCH 67500 HAGUENAU

RÉUNION GÉNÉRALE DE LA SECTION PIGEONS

le Vendredi 1er Juin 1984 à HALL (Autriche)

RAPPORT - ORDRE DU JOUR

1. Ordre du jour - Allocution du Président.
2. Lecture du procès-verbal de la réunion du 13-5-1983 à Garda (Italie).
3. Expositions européennes.
4. Standard européen.
5. Jugements aux Expositions européennes.
6. Élections.
7. Bagues, OO / F de 13 à 12 mm.
8. Propositions.
9. Divers.

1. - M. DUUS ouvrit les débats et salua les représentants JENSEN (Danemark), STRATTMANN (Allemagne Occidentale), Secrétaire et son collègue KOUBA, HUBER (France), BELJAACS (Hollande), VOLTOLINI et DE MICHELI Eligio (Italie), HÄRING (Autriche), SUTER et FREIBURGHAUS (Suisse).

Il rappela les grands mérites du feu Président RITZEMA, qui était précédemment président de la section « Pigeons » et qui avait, en tant que diplomate, juge et grand connaisseur, œuvré avec grande satisfaction dans l'organisation européenne. Les membres observèrent une minute de silence.

Entre-temps, M. DUUS salua aussi le Vice-Président SCHÖNEFELD.

2. - Le procès-verbal a été envoyé à tous les membres, et fut accepté. Les textes ont été traduits par M. HUBER en français.

3. - Au sujet de l'Exposition de Vérone en 1983, le Président DUUS exprima sa grande satisfaction aux camarades italiens. Le montage était du meilleur effet, et les soins exemplaires. Le nombre des pigeons italiens l'avait impressionné. La présentation des pays participants était encore différente, et il faudra faire dans l'ensemble un effort. Un point critique était sans doute l'acheminement et surtout le dédouanement aux points frontaliers de Berlin et de Hollande ; le transfert n'a pas pu avoir lieu et les convoyeurs ont dû faire demi-tour.

En 1985, ce sera le tour du Danemark d'organiser l'Exposition Européenne à Herning. M. JENSEN donna un aperçu et présenta un modèle de certificat vétérinaire dans sa plus simple forme. Il est évident qu'il faudra tenir compte des dispositions vétérinaires des pays participants. Le dédouanement et le contrôle vétérinaire seront effectués dans l'enceinte de l'Exposition, sans arrêt à la frontière. Les droits d'inscription seront d'environ 45 F par unité, de même qu'une taxe unique de participation d'environ 125 F ; le prix du catalogue n'est pas encore fixé et dépendra du nombre d'animaux. Chez les pigeons les races des divers pays seront mélangées. Le catalogue est prévu sans palmarès, celui-ci sera établi après le jugement. Le mercredi il y aura une réunion des juges et les feuilles de jugement seront distribuées. Les juges seront désignés par le comité et choisis parmi les pays participants. Tous les pays sont invités à fournir une liste de juges capables pour ces grandes expositions. Des juges spéciaux seront contactés, par exemple 2 juges des U.S.A. jugeront les Kings. Un juge ne peut pas juger ses propres animaux.

Le système de jugement sera fait avec un chiffre global et une critique verbale, dans la langue du juge. Il n'y aura pas d'interprètes. M. JENSEN nous donna l'assurance que l'on avait appris beaucoup de choses aux trois dernières expositions, et l'organisation en tiendra compte.

L'exposition de 1987 à Belgrade ne pourra probablement pas avoir lieu, car depuis 3 ans aucun représentant n'est venu assister aux réunions, et M. DRIENJOVSKI n'est plus Président. Du 10 au 12 novembre 1989, une Exposition est prévue à Gand, en Belgique.

4. - La réunion du Conseil restreint prévue à Bottrop n'a pu avoir lieu, car le nouveau standard allemand n'était pas prêt. La réunion est donc fixée du 17 au 19 août 1984. Siégeront : MM. DUUS, HUBER, BELJAACS et STRATTMANN. Les standards des différents pays seront vérifiés et comparés d'après le standard pilote. Un standard européen devrait être en vigueur dans au moins 2 pays. Les pays sont tenus à informer des modifications jusqu'au 5 août prochain M. STRATTMANN.

Les comparaisons pourront être effectuées. Il est également important d'indiquer les dimensions de bagues, afin que celles-ci soient portées sur un tableau général de tous les pays.

M. HUBER demanda que les standards ne puissent être changés que tous les dix ans au minimum et les variétés tous les cinq ans. Cela pour faciliter la bonne compréhension et l'interprétation des juges. Cette recommandation fut bien accueillie par l'ensemble des participants.

Les races suivantes sont susceptibles d'être prises à l'œil :

Les Cravatés italiens : 2 différentes interprétations.

Pour les Belges, il faut nettement séparer les Pie de Saxe et les Pies (Boulants). En Hollande, ces deux races sont unies dans un Club.

Les Pigeons de Thuringe **Bleu-fauve** et **Bleu-fauve martelés** n'existent pas.

Les Heurtés de Thuringe du même coloris ne le sont pas non plus.

Les Cauchois fauve ne sont pas reconnus en France ; de même pour les Montaubans de cette variété (variété refusée en Allemagne).

Les Mondains papillotés jaune ne sont pas reconnus en France.

Chez les Giers rosés et agates, la tête et le ventre des femelles peuvent être gris clair, mais non chez les mâles.

Le Culbutant Danois bleu martelé n'existe pas au Danemark.

Le Culbutant Allemand à bec long et le Culbutant de Brunswick figurent ensemble sous la dénomination « Culbutant Allemand à bec long ».

Une différence de dimension des bagues est constatée chez les anciens Culbutants Hollandais bague I, en Allemagne bague O, cela doit se mettre d'accord dans les Clubs.

Chez les Capucins Hollandais, la rosace doit être ronde et non ovale.

Les Hollekroppers ont les pattes lisses ou emplumées, les ailes peuvent se croiser plus ou moins.

Chez les Boulants de Norwich et Anglais, l'œil coulé était toléré jusqu'à 1 à 2 mm ; cela sera fini et à partir de 1986, l'œil pur est demandé.

Le Culbutant de Vienne en noir n'existe pas.

5. - Il a été constaté que des « Champions d'Europe » ont été décernés à des sujets qui n'ont pas obtenu plus de 90 points, ou avec la « mention » bon. Cela est impossible. Le minimum de 93 points ou la mention « Très bon » sont exigés, autrement pas de « Champion ». De même pour ceux qui aspirent au prix d'élevage, 4 sujets de même race et variété doivent obtenir 93 points (au total 372 points au minimum).

La Hollande a proposé une licence européenne de juge éventuellement pour des groupes de races. Ceux-ci pourraient être engagés pour des expositions européennes futures. Les pays membres devront faire des propositions à M. STRATTMANN. Les candidats doivent être recrutés parmi les juges qui ont déjà jugé à l'étranger avec succès.

6. - M. DUUS annonça que pour le poste vacant de Président, MM. SCHÖNEFELD et SUTER ont été proposés, la veille, à la réunion du comité de l'Entente Européenne. M. RUDOLF (Allemagne) pour le poste de Secrétaire. Le vote aura lieu le lendemain.

7. - La dimension des bagues OO - F devra être de 12,5 mm au lieu de 13 mm ; c'est une dimension qui a déjà donné satisfaction en Hollande. Cela est prévu pour l'année 1986. Les bagues pour les Pigeons de Beauté allemands seront également changées de 8,5 à 9 mm (également pour 1986). Les bagues espagnoles, sans indication du millésime, sont impensables. Tous les pays sont priés de communiquer à M. STRATTMANN les dimensions des bagues pour chacune de leurs races avant le 5-8-1984.

8. - M. SUTER peut fournir aux intéressés une liste des races en langues allemande, française et danoise (races reconnues).

9. - Demande d'adhésion du Club Européen du Boulant Anglais. Par principe, chaque pays ne peut être membre pour une section de lapins, volailles et pigeons. En Suisse, il existe aussi deux Fédérations pour volailles, mais une seule est membre de l'Entente Européenne.

M. FREIBURGHAUS remercia le Chef de section DUUS pour les renseignements sur l'Exposition européenne au Danemark, et pour la bonne conduite de la réunion. Il s'est donné beaucoup de peine pour cette Assemblée, soutenu efficacement par le Secrétaire STRATTMANN ; beaucoup de suggestions ont été proposées.

M. DUUS remercia à son tour tous les membres présents pour leur participation à cette réunion fructueuse au cours de laquelle on a pu voir intégralement l'ordre du jour prévu. Cela prouve qu'il est nécessaire de siéger une journée entière dans les années futures.

Il exprima le vœu que la journée de samedi, c'est-à-dire l'Assemblée générale des trois sections, se déroule dans une ambiance satisfaisante et souhaita à chacun une bonne rentrée.

Georges HUBER,
Juge international.

—«o»—

ADRESSES DES REPRÉSENTANTS DE LA SECTION « PIGEONS »

— Ditlev DUUS, Verstermark 9, 6400 Sonderborg, Danemark.
— O. Hjorkaer JENSEN, Osterwang 47, DK-4000 Roskilde, Danemark.
— Ewald STRATTMANN, Nibelungenweg 35, D-4250 Bottrop, République Fédérale Allemande.
— Georges HUBER, 1, rue de la Garance, 67500 Weitbruch, France.
— Federico VOLTOLINI, via Toti 13, I-17025, Loano (Savona), Italie.
— DE MICHELI Eligio, via Molfino 6, Sestri, P. Genova, Italie.
— Jack BELJAACS, Sowseweg 3, 5681 Bg Best, Hollande.
— Karl E. HÄRING, Dorf/Enns 44, A-4431 Haidershofen, Autriche.
— Urs FREIBURGHAUS, Birkenweg 8 CH, 3506 Grosshöchstetten, Suisse.
— Ernst SUTER, Missionstrasse 22 CH - 4055 Bâle, Suisse.

Réunion de la Commission des Standards Pigeons

Samedi 3 Mars 1984, 14 heures 45 - Salon d'Aviculture

Étaient présents : M. PAPILLAUD, Président de la Commission, Mme FRANCQUEVILLE, MM. HUBER, ZORDAN, TAMBURINI, GRUNENBERGER, FRINDEL, SIMON, HEINRICH.

Était excusé : M. GUILLEMOT.

M. PAPILLAUD ouvre la réunion à 14 h 45 et remercie les membres présents. Toutefois, celui-ci s'étonne de n'avoir pas été tenu au courant, par les instances officielles, des modifications apportées à cette Commission et annonce qu'il se propose d'écrire à ce sujet au Président de la S.C.A.F.

Le Secrétaire de la Commission donne d'abord lecture du compte rendu de la réunion de la Commission qui a eu lieu à Mulhouse lors de l'Exposition de la S.C.A.F. le 11 novembre 1983, réunion dont le but principal était la mise au point de certains standards pour lesquels des modifications avaient été demandés (Tête Noire de Brive, Capucin, Brunner) ou de nouveaux standards (Texan, Modène Allemand), distinction entre le pigeon Pie anglais et le Culbutant allemand à long bec (ex-Pie moderne). Ces travaux devant être faits avant la fin 1983 pour être inclus dans la nouvelle édition de notre standard.

On passe ensuite aux questions à l'ordre du jour.

PIGEON « BLEU DE GASCOGNE »

M. ZORDAN fait le rapport de l'examen, par la Commission, des sujets « Bleu de Gascogne » présentés au Salon. La présentation 1984 est en nette amélioration, en particulier au sujet de l'homogénéité des sujets et celle-ci étant conforme au règlement, M. ZORDAN estime que la race pourrait être homologuée. L'homologation est acceptée par 7 voix contre 1. La Commission met ensuite au point le standard et précisant quelques détails, M. ZORDAN est chargé de mettre au net ce standard qui sera communiqué à M. RAOUST. Ce standard sera ensuite publié accompagné d'une photo.

PIGEON MONDAIN

1. - Variété Chamois et Jaune : il semble qu'actuellement il est parfois difficile de distinguer dans une exposition (donc sur un pigeon adulte) un sujet « chamois » d'un sujet jaune, avec une certitude absolue. Où s'arrête le chamois clair et jusqu'où va le jaune foncé ? Il conviendrait peut-être de faire une étude sur le duvet des pigeonneaux qui pourrait peut-être donner une indication. La Commission estime qu'il faut éviter les teintes trop foncées (qui tirent trop sur le rouge) ou trop claires, qu'il faut rechercher une couleur pure, bien uniforme et homogène. La Commission décide donc que seul le terme « jaune » doit être employé.

2. - Variété Bleu sans barre : la Commission n'accepte pas chez le Mondain la variété Bleu sans barre (demande formulée par les Allemands), étant donné que cette variété a été créée par l'introduction dans une souche de Mondain d'un pigeon d'une race absolument étrangère (sans doute un Strasser). Il sera nécessaire dans ce cas que la présentation soit faite suivant les règles existantes (3 présentations suivant le règlement de la S.C.A.F.).

3. - Variété Rouge martelée : variété acceptée puisque celle-ci est obtenue sans introduction de pigeons étrangers à la race Mondain.

CAUCHOIS MEUNIER

Des Cauchois meunier sont présentés épisodiquement dans les expositions, et sont parfois jugés, alors que cette variété n'a pas été officiellement reconnue par la Commission. Celle-ci estime qu'il serait souhaitable que cette variété soit encore une fois présentée suivant le règlement en vigueur afin d'étudier la possibilité d'homologation.

HOMOLOGATION DE VARIÉTÉS NOUVELLES ET MODIFICATION DE STANDARDS

La Commission se penche ensuite sur les modalités exigées pour l'homologation de nouvelles variétés dans une race déterminée. Il serait souhaitable qu'existe un règlement pour l'adoption d'une nouvelle variété dans une race bien déterminée.

Il serait nécessaire que le règlement soit différent dans les deux cas suivants :

1. Variété nouvelle obtenue sans introduction de sang étranger à la race,
2. Variété nouvelle obtenue par un apport de sang étranger à la race.

Dans le second cas, Mme FRANCQUEVILLE pense qu'il faudrait proposer une adoption provisoire, mais imposer un délai (de 3 ans par exemple) avant une homologation définitive.

Un règlement précis pourrait être discuté dans une prochaine réunion.

DEMANDE DE MODIFICATION DE STANDARD

Il conviendrait là aussi de limiter les modifications à un standard existant (sauf quand une modification est absolument nécessaire à l'amélioration d'une race). Il semble bien qu'actuellement les Allemands bouleversent un grand nombre de leurs standards pigeons, ce qui ne sera pas sans poser des problèmes.

MISE AU POINT DE LA LISTE DES RACES ET VARIÉTÉS DE PIGEONS POUR UTILISATION DE L'ORDINATEUR

Mme FRANCQUEVILLE fait connaître à la Commission que l'organisation de l'Exposition de Caen nous a demandé de répertorier toutes les races et variétés de pigeons afin de faire le catalogue à l'ordinateur. Ce travail qui pourra servir dans de nombreux domaines est très long et très difficile à mettre au point. Ce travail sera fait par Mme FRANCQUEVILLE et par C. SIMON, mais en faisant des réserves quant à son exploitation pratique.

Toutes les questions étant étudiées, la réunion est levée vers 17 heures.

Les Pigeons de Beauté Anglais (suite)

LE DRAGON

par Jean-Louis FRINDEL,
Juge officiel de la S.C.A.F.
Administrateur de la S.N.C.

En deuxième, nous traitons le pigeon « Dragon », race moins rare que les restantes (Genuine Homer, Show Homer et Show Antwerp) et dont nous parlerons dans un prochain numéro.

HISTORIQUE

En 1735, la race est décrite par Moore comme étant un proche parent du Carrier de l'époque et du pigeon de « Horseman ». Il existait plusieurs types (Birmingham et London surtout), du fait des moyens de contacts pratiquement inexistants (sociétés) entre les éleveurs et de l'absence de standard.

Le nom de « Dragon » vient en fait de l'anglais « dragoon » (deux « o »), désignant le garde militaire et n'ayant rien à voir avec le serpent ailé.

Ce qui suit est cependant moins connu : à l'origine, le Dragon fut utilisé comme voyageur, car issu d'un croisement entre un type de Bagadais et les Voyageurs locaux. Il ne s'agissait pas de créer un pigeon pour l'exposition, mais en fait de très bons voyageurs. Les Carriers et les Dragons ont été d'excellents voyageurs et ne ressemblaient en rien à leurs descendants actuels. Vers 1765, on communiqua par les Dragons sur des distances de 72 miles (115 km). Mais les sujets plus performants du continent placèrent bien vite le Dragon au second rang et on en fit un pigeon de beauté, pour l'exposition.

A partir de 1886, date de création du « The Dragon Club », on uniformisa les types, on établit le standard, et le Dragon devint la race nationale britannique. Au tournant du siècle, on arriva à exposer un millier de sujets dans les grandes expositions de Grande-Bretagne. C'est l'époque où les marchands du continent en rapportèrent en Europe et où il ne semblait pas devenir le pigeon du « petit éleveur » ; mais l'intérêt porté alors au « voyageur de Beauté » le fit se répandre.

Cependant le Dragon personnifie depuis toujours, et surtout aujourd'hui encore, la beauté classique, la dignité et la noblesse distinguée, bref, le « gentleman » britannique.

L'ASPECT GÉNÉRAL

Le « garde à vous ! », la tenue de parade en cage d'exposition, tel est le résumé de l'aspect général.

Un corps en forme de coin, porté un peu relevé, sur des jambes écartées et placées assez en arrière (presque sous la 2e barre) est d'apparence athlétique et plein de force ; force accentuée par la poitrine pleine, le cou bien charpenté et la tête forte.

La couleur vive de l'iris et la tenue au moins horizontale et de préférence légèrement relevée de la tête, lui confèrent sa fierté, sa hardiesse et sa position d'éveil et de vigilance.

De nos jours, les défauts les plus fréquents sont encore des corps trop faibles, les cous fins et longs, la tenue des jambes étroite. Souvent aussi, la tenue n'est pas assez relevée et la vue est plongeante, donc même pas horizontale ! Ceci peut être dû à un manque d'entraînement à la cage (ce qui n'enlève rien à ses qualités de reproducteur).

La fierté du pigeon repose sur la bonne tenue de la tête et le feu de l'iris.

La vue plongeante est un grave défaut et on ne doit tolérer aucune tendance vers celui-ci, ni pour l'élevage, ni pour la cage d'exposition. Il est bien difficile d'obtenir cette tenue de la tête idéale et ce n'est pas qu'une question d'entraînement, de « mise en tenue » par la baguette ; c'est avant tout un problème de sélection. Des sujets n'ayant pas cette tenue correcte ne devraient pas être utilisés comme reproducteurs. La meilleure souche peut être anéantie en moins de rien. Il est évident que des bêtes de bonne souche sont plus faciles à « dresser » pour obtenir la bonne position.

LA COULEUR DES YEUX

Dans la plupart des variétés, l'œil est rouge rubis vif et fougueux. En général, ce détail est bien fixé, encore s'agit-il de le conserver. L'iris est exigé, par le standard, coloré de la pupille à la membrane du tour d'œil, d'un rouge vif. Les bleus barrés, martelés et les noirs (rares) ont la meilleure coloration de l'œil. Mais attention, ceci est déjà un pas vers un œil plus foncé, tirant sur le brun, comme on en voit chez des Pigeons de Beauté Allemands. Il s'agit d'être vigilant si cette coloration foncée apparaît chez des reproducteurs.

Par ailleurs, beaucoup de sujets ont en fait un filet très mince de jaune intense autour de la pupille, qui précède la couleur rouge rubis du reste de l'iris. Ce type de coloration est transmis héréditairement de manière constante et ne risque pas d'être dangereux. Du moment donc que ce filet soit jaune intense et des plus minces, nous devons être satisfaits, même si ces sujets seront déclassés d'un rang par rapport aux iris uniformément colorés. D'où la notion très importante dans cette race de différencier le sujet d'élevage du sujet d'exposition idéal. Bien sûr, on ne doit en aucun cas tolérer une pigmentation jaune importante, mate, brune ou verdâtre. On la détecte chez les jeunes par un cerclage de la pupille dans ces couleurs et elle est le signe d'un début de dégénérescence.

Chez les rouges cendrés, les iris sont bien colorés et bien intenses, mais ne doivent jamais tirer sur le brun. Dans les autres variétés (jaunes, crèmes...), l'œil est rouge, plus ou moins orangé. Les blancs ont l'œil de vesce.

LE TOUR D'ŒIL

Il est en général plutôt trop grossier que trop mince. Il ne doit pas rejoindre les morilles, même chez les mâles âgés. Ceci n'est obtenu que si les jeunes et les sujets d'un an n'ont pas un développement trop important du tour d'œil et des morilles.

Le développement rapide vers le « grossier » est la cause de la présentation quasi exclusive de jeunes sujets jusqu'à deux ans pour personnifier l'idéal.

La texture doit rester fine. Si des jeunes sujets n'ont pas la partie antérieure du tour correctement plissée, il en résultera un aspect de tuyau boursouflé. Chez presque tous les sujets, le cercle entourant l'iris est légèrement plissé ou tombe très légèrement. L'idéal est un cercle ferme entourant l'iris de manière très régulière (voir dessins).

Le tour d'œil est triple en avant et au-dessus de l'œil, et double en arrière et au-dessous. Le cercle interne et celui qui l'entoure doivent être le plus serrés possible.

Si certains sujets sont énervés, ils ont quelquefois le cercle externe qui se décolle du premier et le tour d'œil est alors « ouvert » ou « coulant ». Ce défaut peut aussi être permanent (voir dessins).

Un point capital est la coloration. Plus les pigeons sont âgés, plus les membranes sont grossières et plus elles deviennent claires. Il faut donc exiger chez les jeunes une couleur idéale et très intense. Ceci est surtout valable pour les variétés bleues et noires, ainsi que les grisons, avec une petite réserve cependant.

Les variétés plus claires ont des membranes de couleur chair à grise et poudrées. Mais des tours d'œil rouges sont à éliminer et à disqualifier. Ils sont tenaces et se trouvent surtout chez les rouges, les jaunes et les blancs. Les variétés de rouges cendrés ont des membranes de couleur variable. Les sujets homozygotes ou dilués hétérozygotes ont des tours d'œil souvent clairs. Ils sont bleu foncé chez les sujets bleus et bleus hétérozygotes (pour le dessin martelé). Ils ne doivent jamais être tachés ou bicolores, ni rouges intenses.

LES MORILLES ou CARONCULES

Il y a une corrélation étroite dans la croissance des morilles et des tours d'œil. Il ne faut pas que les morilles soient trop importantes chez les jeunes. Il faut exiger à tout prix une forme correcte en cheville (ou toupie) et débutant le plus près possible de l'extrémité du bec. Veiller à ce qu'elles soient bien striées en longueur. Ces stries devraient être au nombre de 3 à 5 sur chaque morille, et bien droites. Les caroncules semblent donc constituées par un assemblage de petits coins (voir dessin).

Chez les sujets âgés, ces stries longitudinales sont souvent reliées par de petites stries fines transversales. Chez les jeunes, les morilles doivent être bien striées. Là où elles manquent, elles ne viendront en général plus, même avec l'âge. A ces endroits se développeront des irrégularités, telles des boursouflures, des stries transversales qui donneront une morille grossière et accidentée qui déprécie le sujet le mieux typé (voir dessins).

Surveillez ces défauts lors des accouplements, car les propriétés des morilles, qu'elles soient positives ou négatives, se transmettent avec véhémence à la descendance.

Les jeunes ont des morilles plus petites et les femelles les ont plus fines que les mâles. Si elles n'ont pas le défaut d'être atypiques et petites, ou alors disharmonieuses et grossières, on les juge d'après la forme en cheville et la structure superficielle.

Imaginez-vous la moitié d'une toupie encore une fois fendue au milieu et vous aurez la forme idéale de la caroncule (voir dessins).

Il faut 2 à 3 ans au Dragon pour qu'il ait les caroncules développées à l'optimum. Chez les mâles, l'idéal est en principe atteint à 2 ans. Chez les femelles, les morilles devraient se maintenir jusqu'à 5 ans. Dans ce cas, il est judicieux d'obtenir le plus de jeunes possible.

Si le tour d'œil est large, les morilles grossières et de plus le bec très fort, on rencontre un peu de caroncule à la mandibule inférieure. La sélection visera l'élimination de ceci, mais chez les vieux mâles il en apparaîtra toujours un peu, surtout qu'elle est favorisée par la cicatrisation d'éventuelles blessures. On ne peut exiger l'impossible.

Un conseil d'élevage : il est conseillé en général d'accoupler des sujets âgés avec un peu de morilles inférieures, à des sujets ayant des morilles plus fines, afin d'équilibrer cette caractéristique. Pour cela, on devrait tolérer dans une certaine limite, un peu de morilles inférieures, car la sélection à **outrance** et **trop** axée sur une mandibule inférieure **totalement** dégarnie de **toute cire** (et non morille) et donc toute propre, entraînera tôt ou tard une perte de substance dans le bec qui n'aura donc plus le bout émoussé (voir dessin).

LE BEC

Une caractéristique essentielle est un bec fort, droit et émoussé. Un Dragon au bec faible et pointu est révolu, même dans les variétés rares ou diluées. Les beaux sujets ont un bec puissant, à extrémité arrondie en forme de demi-cercle, la commissure droite et une implantation correcte. Cette dernière est capitale pour la physionomie typique du Dragon, à savoir la tenue au moins horizontale ou légèrement relevée de la tête (déjà citée).

La position doit être telle que le prolongement de la commissure passe sous l'œil. La face du pigeon est alors droite. Si par ailleurs la tenue de la tête est correcte, c'est-à-dire que le bec est à l'horizontale par rapport au sol, le regard du Dragon sera alors droit ou légèrement relevé, typique de la race (voir dessin). D'où découlent deux défauts :

— la position du bec plongeante si le prolongement de la commissure pénètre dans l'œil. Ces sujets peuvent encore avoir le bec à l'horizontale, mais l'expression est dérangée vu qu'elle n'est pas droite. La tête est alors grossière dûe à une mauvaise angulation du bec et du front, ou alors le front manque de substance ;

— la vue plongeante est un bec franchement orienté vers le bas lorsque le corps du pigeon est en position relevée « de parade ». Ceci peut arriver avec une position correcte du bec, mais une mauvaise tenue de la tête et le sujet perd toute sa valeur. On en voit encore de temps en temps, et il faut donc repérer les sujets ayant une tenue de tête correcte et les apprécier à leur juste valeur (voir dessins).

Les extrémités des mandibules produisent plus de corne qu'il n'en est usé, et de ce fait elles ne sont plus jointives si elles ne sont pas limées régulièrement. Si un pigeon adulte a un bec fort et bien jointif, cela signifie une croissance correcte d'une part, et des soins corrects d'autre part. La moindre négligence empêchera la parfaite jointure des deux parties, quelle que soit la manipulation ultérieure que l'on voudra entreprendre.

Ceci n'a aucune incidence pour l'élevage, bien sûr. En fait, la sanction lors du jugement ne fera aucune différence entre un tel défaut hérité des parents, ou dû à un manque de soins.

LA TÊTE... ET LES VARIÉTÉS

On remarque, au fil de nos expositions (s'il y a des Dragons !), encore beaucoup de sujets à tête fine, anguleuse ou plate. Certes, le Dragon n'a pas la tête large du Polonais, mais elle ne doit jamais être aussi étroite que chez le Carrier. Elle doit être arrondie avec une attache harmonieuse.

Cependant, toutes ces exigences du standard doivent être mesurées et évaluées à leur juste valeur, en corrélation avec la variété que l'on a devant soi. En effet, les variétés les plus fortes sont le bleu barré, le bleu écaillé et le grison (« grizzle » en anglais). Les moins représentées étant le noir et les couleurs diluées, jaunes unis, jaunes martelés, crème... où la substance du bec, de la tête et la force du corps sont moins exprimées que dans les couleurs correspondantes non diluées.

Les rouges sont pratiquement inexistants ou alors fumés, ce qui ne doit surtout pas être le point de mire de la part des juges, car pour que cette variété soit sauvée il est pratiquement « midi moins une ! ».

L'ÉLEVAGE DU DRAGON

Il nécessite l'application des règles de base en matière d'hygiène et d'hébergement commune aux autres races. Cependant il exige une certaine connaissance des attributs de la race, afin de faire face aux difficultés précitées :

— notamment éviter de surpeupler les colombiers ou volières, car les mâles sont souvent d'un tempérament batailleur. Des cases à front ouvert permettent souvent à l'occupant de chasser l'intrus ;

— le bec nécessite des soins particuliers déjà cités, mais sans exagération ; il suffit d'enlever la corne morte des extrémités avec une lime. Sachez que des becs **émoussés** ne s'obtiennent pas en limant, ni en brûlant la corne, mais en **sélectionnant !**

— Évitez au maximum de les nourrir par terre (ce qui est d'ailleurs contre toute notion élémentaire d'hygiène), car leur bec épais ne leur permet de prendre les grains que dans des mangeoires ou trémies suffisamment profondes.

— Nettoyer fréquemment le colombier afin d'éviter le maximum de poussière qui infecte les muqueuses des morilles, d'où veillez à une litière convenable et surtout non poussiéreuse. Lors du toilettage, n'oubliez pas le nettoyage des narines.

— Le bec fort n'empêche pas le Dragon de nourrir ses jeunes. L'emploi de nourriciers n'est indiqué qu'en cas de réticence de certains parents, ce qui arrive d'ailleurs dans toutes les races, mais n'est nullement justifié par la forme du bec.

— Cependant, le bec émoussé est un handicap pour l'entretien du plumage ; donc insister sur une désinsectisation accrue et efficace sous quelque forme que ce soit.

— Éviter d'installer les Dragons en compagnie d'autres races, car s'il s'agit de manger les premiers, ce sont à coup sûr les Dragons qui sont lésés.

— Afin de garantir un développement optimal aux jeunes, installez-les dans une volière séparée du compartiment d'élevage et assez spacieuse, car le vol et le plein air contribuent largement à l'épanouissement de la musculature, de la couleur de l'iris et du tour d'œil.

— Enfin, un beau Dragon n'est vraiment beau que s'il se tient correctement. Donc, un « dressage » à la cage d'exposition est absolument nécessaire pour obtenir un pigeon calme, mais encore assez hardi pour adopter la tenue de parade demandée. La durée de cet entraînement est variable suivant les sujets.

En conclusion, le Dragon est un pigeon hors du commun et doit le rester. Il transmet assez curieusement un « fluide » de noblesse et demande de la part de l'éleveur un intérêt particulier, une certaine « compréhension » de la race, et un doigté certain pour sa manipulation et son dressage.

Si un éleveur possède des pigeons qui le satisfont tout juste, qu'il essaye donc d'élever des Dragons ; ils lui feront partager la culture qui les entoure.

Le tour d'œil

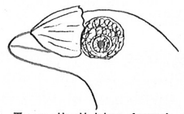


Fig. 1. Tour d'œil bien formé, mais touche la morille.



Fig. 2. Tour d'œil trop grossier, pas cintré : d'égale épaisseur partout.



Fig. 3. Tour d'œil ouvert.



Fig. 4. Tour d'œil boursouflé, manque de cerclage.



Fig. 5. Cercle interne plissé et tombant.



Fig. 6. Tour d'œil coulant.

Les morilles



Fig. 7. Tour d'œil grossier mais de texture correcte toléré chez un mâle âgé. Noter la présence de morille inférieure. (sans exagération).



Fig. 8. Morille trop fine, trop petite, type « Homer » avec, en général, un front fuyant.



Fig. 9. Morille trop grossière, trop accidentée, absence de stries longitudinales, mais stries transversales.



Fig. 10. Bonne silhouette de cheville, mais structure trop accidentée. Stries peu marquées.



Fig. 11. Absence de la forme de cheville.

La tête



Fig. 12. Bec plongeant avec front trop haut. Notez la tenue horizontale du bec et son implantation dans le crâne.

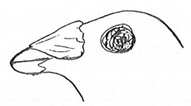


Fig. 13. Tête plate, manque de substance dans le front et la tête. Bec fin et pointu dû au manque de substance de la mandibule inférieure. Il y a là toujours absence de cire.

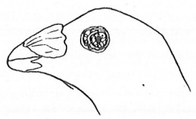


Fig. 14. Nuque proéminente, attache grossière dépourvue d'harmonie. Tête anguleuse.

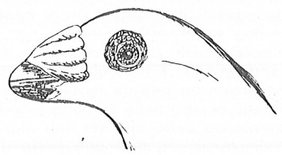


Fig. 15. Tête idéale en forme et tenue. Morilles typiques. Il y a présence d'un peu de cire à la jonction du bec et des plumes qui ne constitue pas de morille.



Fig. 16. Vue plongeante. Notez l'inclinaison du bec vers le bas.



Fig. 17. Tête idéale vue de haut. Notez la forme en cheville ou toupie des morilles.



Fig. 18. Front pincé.



Fig. 19. Tête étroite.

Photo de couverture : sujet typique : corps en forme de coin ; tenue de parade relevée ; tenue de tête type ; bec émoussé ; caroncules bien développées pour un mâle d'un an.

Un aperçu de la population colombicole française

par J. FRANCQUEVILLE,
Juge officiel de la S.C.A.F.

La population colombicole française comprend, pour une très large part, des races dites « de rapport », françaises ou étrangères et, en nombre plus restreint, des races dites « de fantaisie ».

Est-ce l'interprétation de ces termes qui a induit les éleveurs français à sélectionner plutôt les races de rapport, celles qui ont l'avantage de joindre l'utile à l'agréable ? Un Mondain, un Carneau ou un Cauchois rôti est plus consistant qu'un Cravaté ou un Boulant ! De plus, les races grosses ou moyennes présentent une gamme de couleurs et de formes attrayantes.

D'autre part, le mot fantaisie ne suggère-t-il pas qu'il s'agit de races originales et peu utiles, plutôt que de races qui, par le fait qu'elles sortent de l'ordinaire, acquièrent de la valeur ?

Peu importe le sens qu'on pouvait leur attribuer, les mots « rapport » et « fantaisie » sont maintenant périmés et remplacés par des termes plus rationnels qui désignent des groupes de races ayant une caractéristique commune.

On englobait dans les races de rapport tous les pigeons de forme français et étrangers ainsi que deux ou trois autres races. La classification actuelle comprend, outre les pigeons de forme, des caronculés, des pigeons de type poule, des boulants, des pigeons de couleur, des tambours, des pigeons de structure, des cravatés, des pigeons de vol.

Une lente évolution est en marche. L'emploi de cette classification se répand peu à peu dans les catalogues des expositions. Il devrait se généraliser si la population de certains groupes de races augmentait. C'est le cas de races autrefois très rares dans notre pays, maintenant soutenues par un club actif et qui sont en nette progression bien que leurs apparitions dans les expositions soient encore trop sporadiques.

Quelques nombres permettront de mieux se faire une idée de la population colombicole française.

A la Nationale S.N.C. de Montauban, en 1982, on dénombrait en tout 2.413 pigeons répartis ainsi : 1.349 pigeons de forme français, 292 pigeons de forme étrangers et 772 pigeons des autres groupes, soit le tiers environ du total. Il s'agissait d'une exposition nationale qui regroupait bien des membres de la S.N.C. et reflétait assez fidèlement la physionomie de l'élevage français. La proportion de pigeons de forme par rapport au total était de 68 %. Un calcul identique effectué la même année sur 20 expositions donne le pourcentage moyen suivant : 67,98 %. Parmi les expositions considérées une seule avait un pourcentage de pigeons de forme, par rapport à l'ensemble de l'exposition, inférieur à 50 %, c'était Marseille, avec 47,24 %.

Ces moyennes sont certainement inférieures à celles qu'on aurait calculées dix ans plus tôt. Il faut se réjouir de cette tendance des éleveurs à s'intéresser davantage aux races « de fantaisie » sans toutefois négliger les autres, les grosses et les moyennes, qui sont le fleuron de l'élevage français.

Les couleurs chez le Mondain

par J. FRANCQUEVILLE,
Juge officiel de la S.C.A.F.

Avant de décrire les couleurs du Mondain et la manière de les travailler, je voudrais situer la valeur de la couleur par rapport aux autres chapitres du standard.

L'échelle de points dont nous disposons actuellement provient du livre de Louis Mannant, « Le Pigeon, cet inconnu », publié en 1958 :

Taille, forme, cage thoracique	50	points
Bec, tête, cou	10	»
Œil, couleur et filet oculaire	10	»
Dos	5	»
Ailes	10	»
Queue	5	»
Jambes	5	»
Couleurs et marques	5	»
Total	100	points

Une autre échelle publiée en 1933 donnait exactement les mêmes valeurs mais détaillait :

Taille et aspect ramassé	30	points
Poitrine	20	points

au lieu de réunir la taille, la forme et la cage thoracique.

La lecture du standard révèle que :

— les couleurs ne sont pas décrites, seule leur liste y figure,
— les défauts de ces couleurs ne peuvent donc pas être signalés,
— par contre, si la couleur est indéterminable, elle donne lieu à la disqualification.

S'il suit le standard à la lettre, un juge ne pourra donc pas pénaliser lourdement, par exemple un sujet au croupion bleuté, au ventre trop clair (chez les bleus), un rouge plombé, un sujet ayant une seule barre, etc...

On objectera que l'échelle des points date d'une époque où toutes les couleurs étaient admises. Mais même si l'on attribuait 5 points de plus à la couleur, elle ne vaudrait encore que le dixième du total alors que la conformation et la taille seraient encore cinq fois plus importantes.

Tout en sachant que la couleur n'entre que pour une faible part dans le verdict du juge, il faut bien avouer qu'elle est flatteuse. L'éleveur de Mondains est sensible à la richesse de la palette offerte par la race.

Un rappel s'impose de ce qu'il est indispensable de connaître, pour tout éleveur de pigeons de n'importe quelle race.

Il existe trois couleurs de base : le bleu-noir, le rouge cendré, et le brun auxquelles correspondent trois couleurs diluées : l'argenté vrai, le jaune cendré et le kaki. Tout pigeon femelle possède un gène pour l'une de ces trois couleurs, le mâle en a deux. Ces gènes sont situés sur les chromosomes sexuels.

Les dessins de base sont : le dessin uni,
le » barré,
le » écaillé clair ou foncé,
le » T pattern.

Tout pigeon possède deux gènes pour ces dessins ; ils sont situés sur les autosomes.

(On appelle dessin les figures formées par l'alternance de parties claires et de parties foncées, sur le bouclier.)

Même les pigeons blancs ou unicolores sont concernés par ce qui précède, mais en outre ils ont des gènes qui effacent ou masquent les couleurs de base et les dessins.

Comme nous le verrons par la suite, ce n'est pas le mâle plutôt que la femelle qui transmet la couleur. Il faut condamner ce préjugé néfaste au progrès. Chaque sujet mâle ou femelle transmet des gènes pour la couleur et la forme.

Le standard du Mondain reconnaît les couleurs suivantes : bleu barré, bleu écaillé, grison bleu, rouge cendré barré (meunier), rouge cendré écaillé, variété reconnue récemment (ces cinq variétés ont le croupion blanc), unicolore blanc, noir, rouge, jaune, papilloté noir et blanc, papilloté rouge et blanc.

LE MONDAIN BLEU BARRÉ A CROUPION BLANC

Cette couleur est la plus ancienne dans le monde du pigeon, c'est celle de l'ancêtre commun à toutes les races, le biset de roche ou columba livia.

On qualifie de bleu une couleur qui est en fait gris bleu plus ou moins foncé, plus claire sur le bouclier où elle contraste avec deux barres noires qui doivent être bien dessinées. Il arrive qu'il n'y ait qu'une barre ce qui constitue un défaut léger, ou qu'apparaissent des traces de 3e barre ou des taches noires légères ou accentuées.

La tête, le cou et la partie supérieure de la poitrine sont gris foncé. Le cou se pare de reflets verts ou pourpres. La partie postérieure du dos et la face inférieure des ailes sont blanches. On dit à tort que le croupion est blanc ; en fait, les plumes prenant naissance sur le croupion et s'étendant sur les rectrices (sus-caudales) et celles qui sont en dessous, (sous-caudales) sont d'un gris bleu plus foncé que le bouclier.

Les 12 rectrices sont grises et possèdent une large barre

noire située à environ un demi-centimètre de leur extrémité. Il est un détail que tout éleveur de pigeons bleus devrait connaître : les rectrices situées l'une à droite et l'autre à gauche de la queue ont des barbes blanches sur leur bordure extérieure. C'est l'une des caractéristiques du biset dont nos pigeons bleus ont hérité. Il est à noter que cette bordure blanche n'existe pas lorsque les pigeons possèdent le facteur « smoky » (sy) (du mot anglais smoke = fumée), en double exemplaire. Ce facteur a aussi pour effet de colorer le croupion et d'éclaircir le bec et la barre caudale, deux phénomènes inverses, indésirables chez le Mondain.

Un autre facteur nommé « sooty » (du mot anglais soot = suie) produit des taches noirâtres d'un très vilain effet, le long des hampes des plumes du bouclier ; on ne doit pas les confondre avec le dessin écaillé, ces taches ne sont pas à la place des ocelles du dessin écaillé.

Ces facteurs sont récessifs. Un Mondain bleu pur, exempt de ces facteurs et un Mondain chez lequel l'un ou l'autre est exprimé donnent des jeunes bleus porteurs d'un gène de l'un de ces facteurs, non exprimé. Il faudra accoupler ces jeunes avec des sujets provenant d'une famille n'ayant pas ce défaut.

On souhaite que le bleu soit clair ; il l'est davantage chez le mâle que chez la femelle.

Les yeux des Mondains bleus doivent être orange ou rouges. Une étude rapportée par le Professeur Liénhart a démontré que les cellules du tissu de l'iris sont bourrées de granules sphériques jaunes. Ces cellules sont plus abondantes dans la région marginale interne de l'iris qu'elles ne le sont dans la marge externe ; ce sont les capillaires sanguins abondants dans la marge externe qui donnent la couleur rouge orangé. La membrane oculaire est foncée de même que le bec et les ongles ; ces derniers détails ont peu d'importance.

Les yeux perlés ou coulés sont disqualificatifs de même que les yeux disparates. Les yeux perlés sont rares chez les Mondains. Ils sont l'indice d'un croisement récent ou éloigné avec une autre race, ce caractère n'existant dans aucune variété de Mondain. Il m'est arrivé d'en voir plusieurs fois, au cours de jugements. J'ai trouvé également des yeux coulés (en partie orange, en partie noirs) et des yeux tout noirs (de vesce) ; ceci est la conséquence d'un croisement avec un Mondain blanc ; ce défaut est souvent associé à un autre : plumes blanches ou très claires au ventre. Des sujets bleus issus d'un croisement avec un Mondain blanc possèdent un gène de blanc récessif qui sera transmis. Il vaut mieux les éliminer, il existe tellement de bons Mondains bleus, purs !

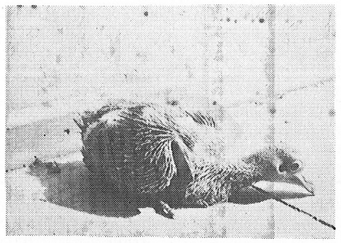
De nombreuses souches de bleus permettent des accouplements ne présentant pas les inconvénients d'une consanguinité excessive. Néanmoins, sans trop anticiper sur les chapitres suivants, je précise qu'on peut accoupler les bleus barrés avec des grisons, des bleus écaillés, des rouges cendrés barrés (meunier), des rouges cendrés écaillés, sans danger majeur pour la couleur. Quelques traces de rouille seront peut-être la rançon de l'accouplement avec des rouges cendrés et des traces noirâtres ou de 3e barre la conséquence de l'accouplement avec des bleus écaillés. Il ne faut pas hésiter à faire ces croisements si l'on pense que le type peut y gagner.

(à suivre).

SUIVI DE L'ÉVOLUTION DES RACES

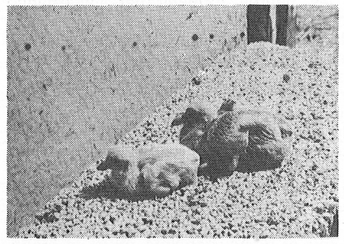
Faisant suite à une étude parue dans le numéro 32 de « Colombiculture », Robert RIPALDI nous adresse à nouveau une intéressante collection de photographies relative au suivi de l'évolution à différents âges du Mondain, du Poule Hongrois, du Boulant Allemand type ancien, du Boulant Anglais du Boulant Hollandais, du Queue de Paon.

Ces photographies ont été prises dans les élevages de MM. EBNER (Poule Hongrois, Boulant, Queue de Paon) et SAURIN (Mondain, Queue de Paon) qui ont également contribué à l'élaboration des commentaires.

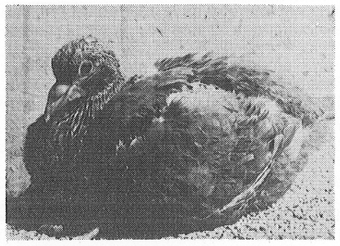


1. Mondain 12 jours. On sent que nous avons déjà affaire à une race lourde.

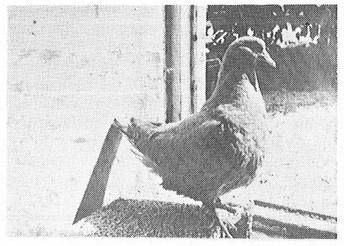
Le mondain



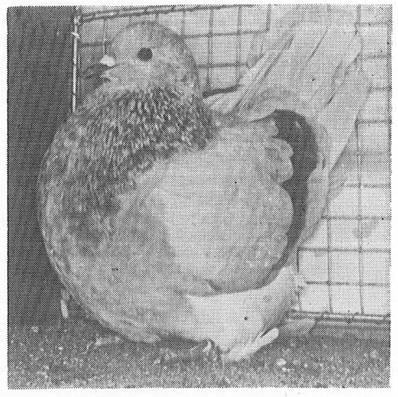
2. Comme toujours, rien de particulier.



3. 3 semaines environ. Très beau spécimen, bien rond, une belle tête avec un front bien marqué.

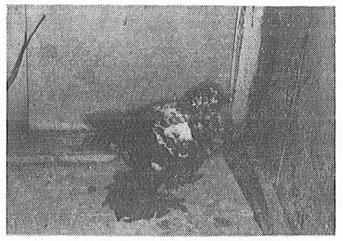


4. Au sevrage. Bien court, bien large, doit encore s'étoffer.

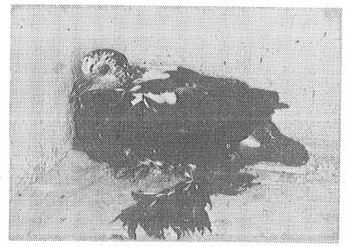


5. Mondain adulte, et un beau !

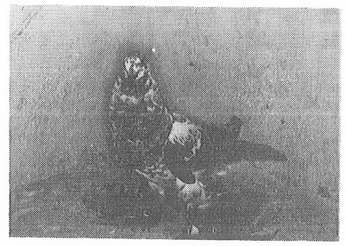
Boulant hollandais



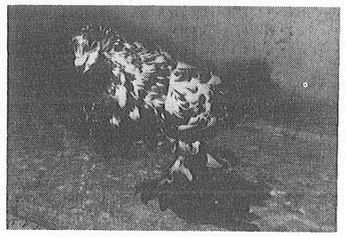
1. Boulant hollandais. 3 semaines. Les pantoufles se développent rapidement.



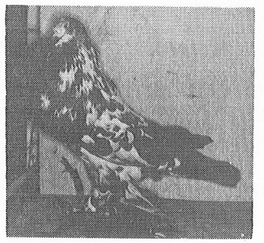
2. Déjà le sujet annonce une taille supérieure à la moyenne.



3. Le port est bon, les pantoufles se forment.

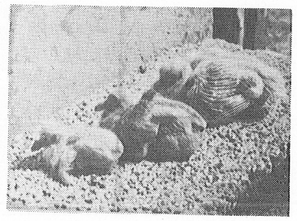


4. C'est déjà un boulant. Très bon en couleur.

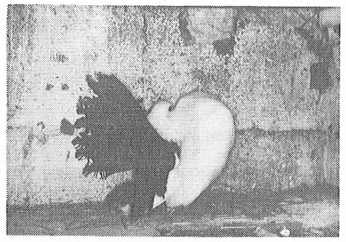


5. Boulant hollandais adulte.

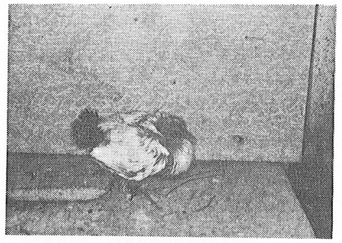
Queue de Paon



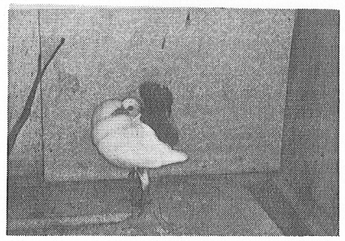
1. Progression des tout jeunes.



2. 12 jours.



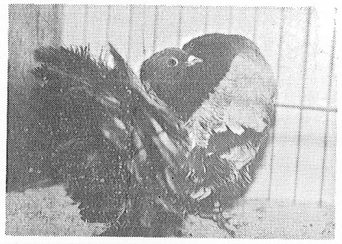
3. 25 jours. La queue se redresse, le cou est porté en arrière.



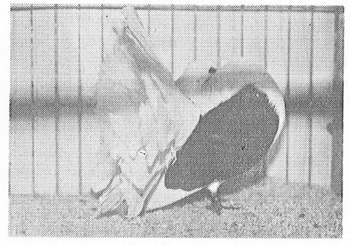
4. Adulte.



5. Queue de Paon bleu adulte.

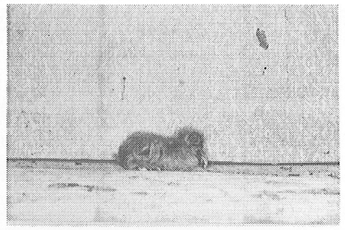


Queue de Paon
primé à Doncaster (G.-B.) en 1983.
(Photo WILCZYNSKI)

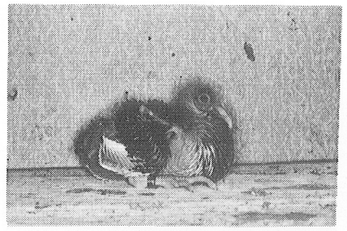


Queue de Paon soie
primé à Doncaster (G.-B.) en 1983.
(Photo WILCZYNSKI)

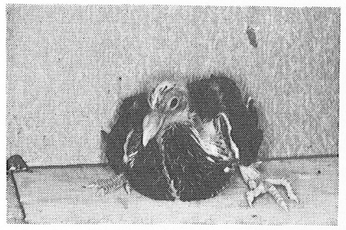
Poule hongrois



1. Poule Hongrois. Déjà tout petit on remarque le bec fort, épais, légèrement courbé.



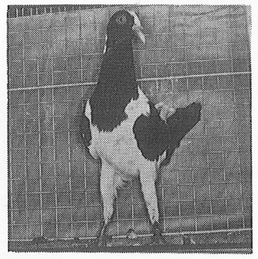
2. Profil. Entre 12 et 14 jours. On voit le manteau, la queue, le plastron colorés, les rémiges blanches et les plumes blanches qui délimitent le plastron.



3. Face. La bande blanche se dessine partant des narines et passant derrière la tête, le cou, le dos jusqu'à la queue qui est colorée. Des plumes blanches séparent le plastron des ailes.

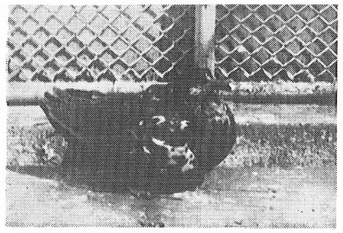


4. A 3 mois on voit déjà les marques, la tenue, la couleur et les principaux défauts qui n'apparaissent qu'après la mue. La raie blanche est bien dessinée, le plastron descend bien et ne touche pas l'aile. Ce sujet peut être toiletté.

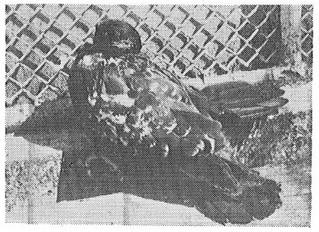


5. Adulte.

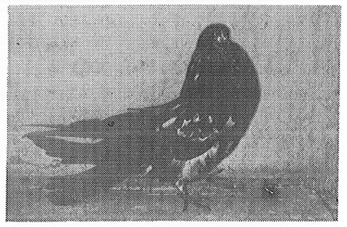
Boulant allemand



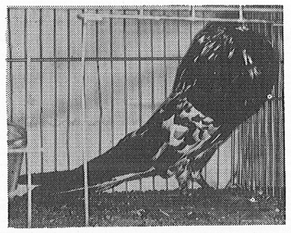
1. Boulant allemand type ancien. Tout jeune, il ne se différencie guère des autres pigeons.



2. A trois semaines, il montre sa disposition à allonger démesurément ses rémiges.

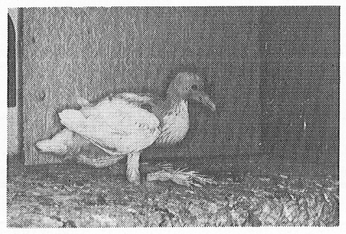


3. Les rémiges et la queue grandissent toujours.

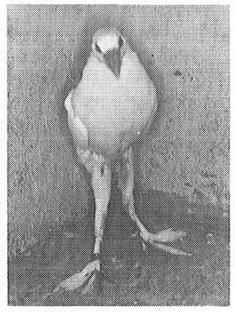


4. Adulte. La longueur de la queue et celle des rémiges se sont affirmées avec en plus une bande bien modelée, un port long et oblique, un beau papillotage.

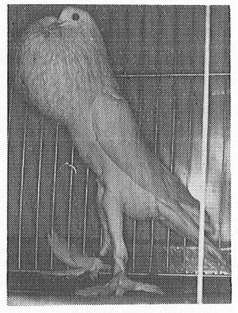
Boulant anglais



1. Boulant anglais. Handicapé par ses longues jambes, il a des difficultés pour se lever.



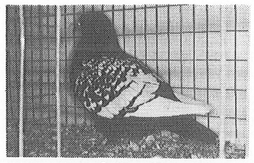
2. Ça y est, on est debout !



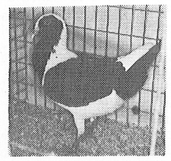
3. Boulant anglais adulte. G.P.H. à Lapalud. (Propriétaire EBNER).

PHOTOGRAPHIE ET "COLOMBICULTURE"

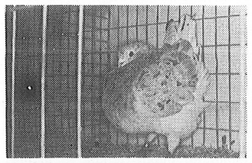
par Richard JAUNEAU



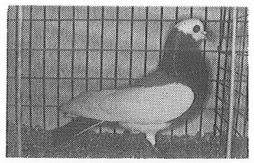
C 13 - 26



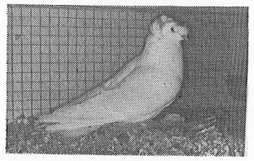
C 41 - 2



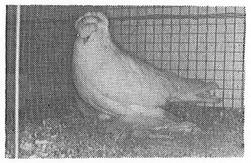
C 43 - 53



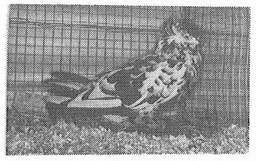
C 72 - 1



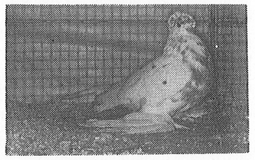
C 119 - 7



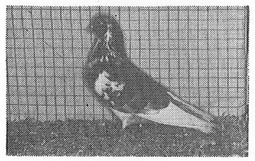
C 119 - 9



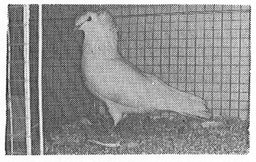
C 119 - 10



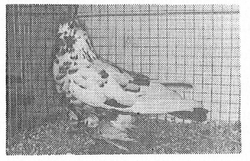
C 216 - 2



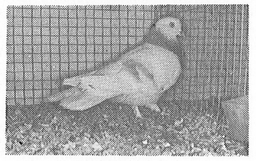
C 122 - 1



C 126 - 1



C 217 - 1



C 127 - 3

Code photo	Prix	Exposition	Sexe	Race	Exposant
C 13 - 26	G.P.H.	Toulouse 1983	♀	Lynx de Pologne noir maillé et vol blanc	Jean-Pierre GAU
C 41 - 2	P.H.	» »	♀	Poule Hongrois noir	Jean GUION
C 43 - 53	G.P.H.	» »	♂	Magnani	Georges PRAT
C 72 - 1	G.P.H.	» »	♂	Bernhardiner Schecke bleu	Karine FÉRAUD
C 119 - 7	G.P.H.	Champt Nat. des Tambours	♀	Tambour allemand blanc, coquille et visière	Claude RISSE
C 119 - 9	P.H.	Champt Nat. des Tambours	♂	Tambour allemand blanc, coquille et visière	Harold GATEL
C 119 - 10	P.H.	Toulouse 1983	♀	Tambour allemand papilloté, coquille et visière	Claude RISSE
C 216 - 2	P.H.	» »	♀	Tambour anglais jaune	Jack CHARASSE
C 122 - 1	P.H.	» »	♂	Tambour d'Arabie panaché lilas	Christian CHALENÇON
C 126 - 1	P.H.	» »	♂	Tambour de Franconie blanc	Jean GUION
C 217 - 1	P.H.	» »	♀	Tambour de Jridi papilloté	Jack CHARASSE
C 127 - 3	P.H.	» »	♀	Tambour de Schmölln jaune barré	Jack CHARASSE

La vulgarisation des photographies publiées dans « Colombiculture » suit son cours. Chacune d'entre elles reçoit un code en plus de sa légende. Certains clichés sont en noir et blanc, d'autres, la majeure partie en couleur. Pour les identifier, nous inclurons au code la lettre C. Donc, tout code commençant par C matérialisera une photographie couleur.

Les conditions de vente sont les suivantes :

TARIFS PROPOSÉS

Photos couleurs :

9 × 12	8 F
13 × 18	25 F
18 × 24	50 F

Photos en noir et blanc :

9 × 12	6 F
13 × 18	20 F
18 × 24	40 F

Bien entendu, dans ces tarifs sont inclus les frais de port. Les envois ne seront réalisés que si les commandes sont accompagnées d'un montant équivalent au règlement de la commande. Les chèques devront être libellés au nom de la S.N.C. : C.C.P. Paris 2204-40.

Les clichés en couleur pourront également être distribués en diapositive au prix de 12 F l'unité.

Les commandes doivent être adressées à :

M. JAUNEAU Richard
Secrétaire Général adjoint de la S.N.C.
« Le Frottier »
LA CHAPELLE MONTMARTIN
41320 MENNETOU-SUR-CHER.

Les sociétaires utiliseront si possible le tableau suivant pour passer leurs commandes :

Je soussigné, M. .....
Adresse et Tél. : .....
N° de carte S.N.C. : .....
désirerai recevoir la ou les photos suivantes :

N° de code	Format	Légende
—	.....	.....
—	.....	.....
—	.....	.....
—	.....	.....
—	.....	.....
—	.....	.....
—	.....	.....
—	.....	.....
—	.....	.....

Ci-joint montant de la commande.

BOITERIES

Un pigeon qui se met à boiter retient immédiatement l'attention de l'amateur. L'oiseau se tient, au repos, le plus souvent la patte malade levée plus ou moins haut. La démarche est caractéristique allant du déplacement « à patte cassée » s'aidant souvent des ailes, à la douleur légère avec légère claudication.

Pourquoi boite-t-il ? L'origine de la boiterie doit être recherchée d'abord par une inspection minutieuse du membre douloureux. Lorsque la boiterie n'est pas très forte, il n'est pas toujours facile de savoir quel est le membre atteint. Il faut alors observer minutieusement le pigeon en marche : il hésite à poser le membre malade et le laisse à l'appui le moins longtemps possible.

Pigeon en mains, on compare d'abord les deux pattes : chaleur - volume. En soufflant dans les plumes de couverture, on recherchera un éventuel « bleu » dû à un choc, voire une blessure. On comparera le volume de chaque articulation, en tenant en même temps la même articulation de chaque patte dans chaque main. Enfin on comparera soigneusement chaleur - volume de chaque doigt et de chaque coussinet plantaire.

Ceci fait et le siège du mal trouvé, quelle en est la cause et quoi faire ? Il y a d'abord la fracture. Quand elle est totale, franche, c'est vite trouvé. Ça l'est encore plus quand il y a « fracture ouverte », c'est-à-dire qu'un about de l'os cassé a traversé la peau. Dans ce dernier cas, deux seules solutions : tuer ou aller voir l'homme de l'art. S'il y a fracture « classique », on doit remettre d'abord le membre en extension complète de manière à remettre les 2 abouts fracturés parfaitement en face l'un de l'autre. Pour les maintenir dans cette position, on met tout le membre, du corps à la bague ou à la naissance des doigts dans une « gouttière » faite d'un tube plastique gros comme le petit doigt et fendu sur toute sa longueur. On l'entrouvre et y introduit le membre, toujours tenu en extension parfaite, et on referme le tube. Les extrémités du tube s'appuient, en bas sur la bague ou le pied, en haut sur la hanche ou mieux sur le corps. Un petit peu de coton hydrophile en haut pour éviter les échauffements. Le tout est fixé par du scotch ruban qui maintient le tube bien fermé... pour 15 à 20 jours.

Ensuite, ça peut être un coup. S'il n'y a aucune blessure, le mieux est... d'attendre. Cela se guérira seul en quelques jours, même s'il y a fêlure osseuse, c'est-à-dire aucun déplacement osseux. S'il y a blessure bégnine, juste un peu de poudre antiseptique. Evitez de laver sauf nécessité absolue. En tout cas, ne pas laver chaque jour : la poudre fait pansement antiseptique suffisant jusqu'à cicatrisation. On ne recouvrira, après poudrage antiseptique, avec du fil ménager tout simple que s'il y a large déchirure de la peau.

Et puis il y a les arthrites : c'est l'inflammation d'une ou plusieurs articulations. La plus fréquente est celle du « jarret » (tibio - métatarsienne) mais ça peut être celle de la hanche (coxo - fémorale) ou de la cuisse (fémoro - tibiale), du pied, des doigts. L'inflammation articulaire n'est pas toujours facile à déterminer et à localiser quand elle est discrète ce qui n'empêche pas d'être très douloureuse. Hormis des erreurs alimentaires profondes (ration beaucoup trop riche en légumineuses), les arthrites ont pratiquement toujours une origine microbienne : la plus fréquente est la salmonelle de la paratyphose responsable des arthrites tant de la patte que de l'aile (mal d'aile) dans la majorité des cas. L'articulation atteinte gonfle peu à peu par un excès de liquide synovial (épais, glaireux, habituellement incolore mais devenant peu à peu louche, strié de filaments blancs) jusqu'à tripler de volume. Il peut s'agir aussi d'un autre germe, par exemple un staphylocoque qui provoque des symptômes à peu près semblables, souvent plus bénins tout de même avec, dans les premiers cas (c'est contagieux) une tendance à se stabiliser, voire à diminuer spontanément.

Le diagnostic différentiel — très important — se fera sur les symptômes concomitants relevés dans la colonie. Pour la salmonellose : œufs « noirs » au 12e jour de couvage - mortalité brutale au nid à 10-12 jours (à cet âge et pas un autre) - diarrhée verte.

Pour la staphylococcie : œufs clairs - mortalité « à l'écaille » ou dans les deux premiers jours - complications respiratoires fréquentes - mauvaise croissance.

Dans tous les cas, le recours à l'homme de l'art et au bactériologiste s'impose. Le différer ne serait que reculer en pure perte.

Si la ponction de l'articulation diminue beaucoup la douleur, elle ne guérit pas. La guérison suppose, localement, l'instillation après ponction d'un antibiotique et de cortisone et un traitement général par le bec avec les antibiotiques actifs et la cortisone. En ce qui concerne la paratyphose, la vaccination liée au traitement antibiotique s'impose absolument, sous peine de nouveaux cas et de récidives de plus en plus graves. Et ceci pour toute la colonie.

Dans les grosses races surtout, des parasitismes intestinaux provoquent des crises de décalcification qui, chez les jeunes, sont à l'origine des déviations du bréchet et de fractures spontanées, et chez les adultes, de boiteries, difficultés de vol, etc. La solution est d'abord d'éliminer la cause profonde (le parasitisme) puis la cause directe (la décalcification) par des cures vitaminiques A, D3 et minérales (phospho-calciques).

Il peut encore y avoir un furoncle plantaire. Si ce mal est assez rare chez les pigeons voyageurs, il est très fréquent chez les pigeons de races lourdes (Mondain, Romain). Il s'agit d'un abcès froid, avec un « pied » très profond s'enfonçant dans le coussinet plantaire. C'est extrêmement douloureux. Si on cherche à l'extraire, on provoque une formidable hémorragie qui exige la pose d'un garrot et n'empêche pas la récidive. Ce furoncle est dû à un microbe (staphylocoque). Il faut donner des bains antiseptiques (Mercryl - Ammonium - Quaternaire par exemple) prolongés (5 cm d'eau tiède additionnée de l'antiseptique dans un vieux faitout. On met le pigeon dedans, on met le couvercle et on attend 2 heures) et répétés plusieurs jours de suite. Une ou deux injections d'antibiotiques actifs complètent le traitement.

Enfin, le pigeon peut boiter à cause de sa bague. S'il s'agit d'un oiseau aux pattes puissantes, ou ayant quelques plumes aux pattes, cet accident est fréquent. Il faut agir le plus tôt possible, l'établissement d'un œdème (gonflement) de la patte sous la bague rendant l'intervention beaucoup plus difficile et certains cas pris trop tardivement se terminent par une gangrène sèche avec chute de la patte.

Il faut : lubrifier avec de l'huile (jamais d'eau), dégager les débris qui bloquent la bague avec une petite anse de fil de fer (par exemple une épingle à cheveux de votre femme) introduite entre patte et bague par l'anse. Quand elle est passée, la tenir légèrement oblique et faire tourner la bague. Si ça n'est pas suffisant passer un fil sur lequel on a fait plusieurs nœuds, dans l'anse du fil de fer et retirer. Les nœuds « ramoneront » l'intervalle et extrairont les saletés. On complète par l'application d'une pommade grasse antibiotique.

J.-P. STOSSKOPF.

(Reproduction interdite sans autorisation de l'auteur.)

QUESTIONS RÉPONSES QUES

par J. FRANCQUEVILLE,
19, rue du Moulin, ABBÉCOURT, 02300 CHAUNY
Juge officiel de la S.C.A.F.,

Nous sommes à votre disposition pour essayer de résoudre vos problèmes. Veuillez joindre à vos demandes une enveloppe libellée à votre adresse et timbrée.

—«o»—

QUESTION :

J'ai un couple de Schietti dont la femelle, depuis un certain temps (deux pontes) fait des œufs sans coquilles. Mes pigeons ont à volonté grit, bloc sel, en permanence du calcium et des vitamines dans l'eau de boisson.
Pourriez-vous me conseiller pour remédier à cette déficience.

RÉPONSE :

L'absence d'un composé minéral convenable donc une carence en minéraux indispensables peut être à l'origine de la ponte d'œufs sans coquille.
Les blocs sel du commerce sont le plus souvent insuffisants. Il faut leur préférer des composés minéraux vendus sous forme de poudre, ayant une composition bien adaptée aux besoins du pigeon.
Voici la formule du composé minéral que j'utilise et qui me donne entière satisfaction.

AU MINIMUM

Matières minérales totales	70 %
Phosphore (en P)	7 %
Calcium (en Ca)	21 %
Magnésium (en Mg)	3 %

Le taux de phosphore extrait par l'acide citrique à 2 % au minimum est de 97 %.

AU MAXIMUM

Insoluble chlorhydrique	3 %
Chlorures (NaCl)	5 %
Oligo-éléments en p.p.m. (mg/kg) :	
— Fer (en Fe)	670
— Cuivre (en Cu)	1.290
— Zinc (en Zn)	8.500
— Manganèse (en Mn)	5.500
Vitamines aux 100 kg :	
— A	40.000.000 U.I.
— D 3	8.000.000 U.I.
— B 1	4.000 mg
— E	50.000 mg
— K 3	6.400 mg
— Chlorure de choline	1.000.000 mg
— Méthionine	500.000 mg

J'y ajoute du grit que je mélange à la poudre. Cette mixture est à la disposition des pigeons, en permanence. Il vaut mieux distribuer de petites quantités à la fois, renouvelées fréquemment pour éviter l'altération du produit. Celui-ci est disposé dans une mangeoire en plastique légèrement surélevée, réservée à cet effet uniquement. Il ne faut surtout pas oublier de la remplir avant qu'elle soit tout à fait vide, et de la nettoyer souvent.
La ponte d'œufs sans coquilles peut aussi être causée par des microbes des voies génitales. La paratyphose peut aussi en être l'origine (traitement : vaccination, furaltadone, chloramphénicol).
S'il s'agit d'un microbisme dû au surmenage de l'appareil reproducteur de la femelle, il faut confier à celle-ci des œufs fécondés et normalement constitués dès qu'elle a pondu le 1er œuf sans coquille, afin qu'elle n'abandonne pas son nid. La période d'incubation et d'élevage des jeunes lui donnera le temps de récupérer. Si vous ne disposez pas d'autres œufs, séparez le couple et laissez la femelle seule un certain temps, sans qu'elle puisse voir d'autres pigeons et ne lui donnez pas une nourriture trop riche en légumineuses mais par contre, il faut qu'elle soit bien équilibrée en minéraux et vitamines. Il est à noter qu'un excès de vitamines ne sert à rien car elles sont éliminées par l'organisme puisqu'il ne peut les utiliser en totalité.

QUESTION :

Qu'apporte de positif un croisement maillé x barré ? Améliore-t-il l'un ou l'autre ?
Pourquoi une tache ocre (poitrine) sur un argenté barré jaune présente-t-elle un défaut ?

RÉPONSE :

Le croisement maillé x barré peut donner soit du maillé, si le sujet maillé est pur pour ce caractère, soit l'un et l'autre dessin, si le sujet maillé est porteur de barré. Il est possible que le maillage soit un peu moins chargé. Il peut arriver aussi d'obtenir des barrés au manteau pas assez net, tout comme on peut en avoir de bons. C'est une loterie !
On pénalise sévèrement la tache ocre d'un Cauchois argenté mais chez le Modène, c'est un défaut léger. Il est convenu que la poitrine doit être argentée.

QUESTION :

Il me restait un jeune mâle tambour allemand blanc, très beau en ce qui concerne la forme et le type mais impur pour la couleur, sa queue porte des taches noires. N'ayant pas trouvé de femelle blanche, j'ai acheté une femelle dite « jaune pois » mais qui, à mon avis, devrait plutôt porter le nom d'argenté.
Ce couple m'a donné trois couvées de deux jeunes bleus écaillés clairs ou foncés (T pattern).
Pensez-vous qu'il faut accoupler les deux plus beaux de ces jeunes avec leurs parents. Ou alors dois-je les accoupler avec des oncles ou cousins (issus du grand-père accouplé avec la sœur du père des sujets) ?

RÉPONSE :

Je vais d'abord faire le point sur les couleurs réelles de vos Tambours. Votre mâle blanc est porteur de la couleur de base bleu-noir puisqu'il a des taches noires à la queue. La femelle jaune pois devrait être normalement jaune clair. Si vous pensez qu'elle est argentée, c'est-à-dire bleu dilué, ce n'est pas du tout la même couleur. Dans ce dernier cas, les jeunes que vous obtenez devraient tous être bleus, plus ou moins foncés ou écaillés, ou presque noirs, mâles et femelles. Ce sont bien les résultats que vous enregistrez. Si votre femelle était réellement jaune pois, vous auriez un accouplement « autosexable », c'est-à-dire que vous obtiendriez des mâles dont la couleur serait le rouge cendré, porteurs de bleu et de la dilution, et des femelles dont la couleur serait le bleu-noir. Je ne parle pas du dessin car j'ignore le dessin de votre femelle ; quant à celui du mâle, il n'est pas possible de le connaître puisque son bouclier est blanc. Il se peut aussi que le mâle soit porteur de la dilution ; dans ce cas, vous obtiendriez de temps à autre un sujet mâle jaune et aussi une femelle argentée.
Pour les accouplements futurs, il m'est difficile de vous conseiller car je ne sais pas si votre femelle est argentée ou jaune (les écailles ou les barres sont-elles grises ou jaunes ?)
Si elle est jaune, l'accouplement avec un mâle bleu donnera des couleurs analogues à celles dont je vous ai parlé plus haut. Si elle est argentée, vous obtiendrez des sujets bleu-noir intense et bleu-noir dilué. Accouplée avec un mâle rouge cendré, son fils, elle donnerait du rouge, du jaune, du bleu, peut-être de l'argenté.
Si vous accouplez les filles avec leur père, vous pourriez obtenir des sujets blancs ou presque tout blancs et des sujets bleus ou presque noirs, peut-être des argentés.
En fait, il vaudrait mieux apporter un « sang nouveau » car vous avez déjà pratiqué une consanguinité assez étroite.
Je ne peux que faire des suppositions car je n'ai pas vu la couleur réelle de vos pigeons et celle de leurs parents.

QUESTION :

A une exposition assez récente, un juge a mentionné sur la fiche de cage d'une de mes Satinettes : « trop large » et il a attribué un 3e prix. Or le standard précise : Pigeon... court et large, poitrine très large. Ce pigeon avait déjà obtenu un P.H., par deux fois. Ce n'est guère encourageant car on n'élève pas des Cravatés Orientaux comme n'importe quels pigeons.
Quelle est votre appréciation sur ce jugement ?

RÉPONSE :

N'ayant pas examiné vos Satinettes, je ne peux vous dire qui avait raison en leur attribuant un P.H. ou un 3e prix. Néanmoins, je constate que l'observation « trop large » doit être incomplète. Il est inconcevable qu'un juge ait pensé que le pigeon était trop large. Il a probablement voulu dire « **huppe** trop large » ; il est possible que son secrétaire ait mal entendu et n'ait pas écrit le mot «huppe». Certes, le juge aurait dû vérifier car il est responsable des erreurs que son secrétaire peut commettre. Mais est-il toujours possible de vérifier tout ce que le secrétaire écrit lorsqu'on a beaucoup plus de 100 pigeons à juger ? Je ne saurai trop recommander aux organisateurs d'expositions de fournir aux juges des secrétaires convenables et de ne pas dépasser le nombre de 100 pigeons par juge.
Je comprends très bien votre déception et je regrette de ne pouvoir vous donner un avis précis, ne connaissant pas vos pigeons. D'autre part, on peut dire que la tâche des juges n'est pas facile lorsqu'il s'agit de races relativement rares ; quelle attitude adopter ? Trop de clémence induit l'éleveur en erreur et une sévérité excessive le décourage. Le verdict doit être minutieusement dosé.

UNE AFFAIRE LAMENTABLE

Lors d'une de ses visites au Salon 1984, M. Cayla fut informé par un responsable de la surveillance des animaux qu'un de ses pigeons (cage n° 1622), le mâle Prix d'Honneur, avait un problème de coryza à un œil. Il s'est avéré en examinant le pigeon de plus près que celui-ci avait tout simplement un œil crevé. Accident qui a donc eu lieu dans les jours d'exposition.

Après examen dans un cabinet vétérinaire de la région parisienne, y compris des radiographies, la conclusion a été la suivante :

« Ce pigeon présente une iridocyclite accompagnée d'une lésion de la cornée de l'œil gauche. Cette lésion de l'œil gauche est probablement due à un traumatisme. »

Il est donc bien probable que le pigeon n'a pu, lui-même dans sa cage, se faire une blessure d'une aussi extrême gravité puisque l'œil est perdu.

Nous osons espérer que cette blessure n'a pas été faite volontairement, mais que c'est un accident stupide. Il semble bien qu'il ait fallu que l'auteur de l'accident passe à travers le grillage ou les barreaux de la cage un objet pointu (stylo à bille, baguette de juge ou autre) et heurte l'œil du pigeon avec une certaine force, car un œil ne se crève pas aussi facilement.

Je pense personnellement que l'on voit dans les expositions beaucoup trop d'amateurs se promener dans les travées baguette de juge en main et houspiller les pigeons pour les examiner, les faire tourner et retourner et les mettre en... position.

Mais de grâce, laissons un peu nos pigeons tranquilles ; ceux-ci sont suffisamment désorientés de se trouver dans ces cages souvent exiguës.

Il serait grand temps qu'un règlement soit mis au point pour limiter ce genre de chose.

Mais revenons à notre malheureux Romain. Cette affaire est d'autant plus lamentable, que ce sujet avait été promis par son propriétaire à un amateur de la région d'Orléans qui, bien sûr, a dû s'en passer.

Son propriétaire n'a donc pu que conserver ce sujet borgne en espérant tout de même en tirer quelques bons jeunes, mais c'est à n'en pas douter un sujet bien diminué.

Nous souhaitons qu'un pareil « accident » ne se reproduise plus.

C. SIMON.

L'EXCEPTION QUI CONFIRME LA RÈGLE

M. Cayla désire porter à la connaissance des autres éleveurs de Romains un cas rarissime de « longévité ».

En effet, il possède actuellement un mâle bleu — bagué RCF 266 SNC E116 — de 1974 (eh oui ! dix ans cette année...) qui lui a été cédé, à l'âge de deux ans, par M. André Lafon de Choisy-le-Roi, pigeon que tous ont pu voir, sous cadre, en photo, lors de la dernière Assemblée Générale du Romain Club, au Salon de Paris.

Ce sujet, qui n'a jamais été malade et qui a gardé un tour d'œil digne d'un pigeon de l'année, a été accouplé dans une volière séparée (comme l'ont été tous les autres couples).

Au grand étonnement de son propriétaire, les deux premiers œufs ont été fécondés et ont donné deux beaux petits que notre pigeon élève parfaitement.

Quand on sait que l'âge de réforme d'un Romain est en moyenne de six ou sept ans, il faut bien convenir que ce fait est assez rare pour mériter d'être souligné. Pour mémoire, nous rappelons que le fameux mâle fauve de M. Lafon (1967) a reproduit jusqu'à un âge très avancé. « BON SANG NE PEUT MENTIR. »

J.-P. CAYLA.

Nos pigeons dans les expositions et championnats

PALMARÈS DES EXPOSITIONS

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN (67) - 4 et 5 février 1984

20e anniversaire du Pigeon Club du Bas-Rhin
145 exposants pour 1.976 unités, plus diverses volières

5 Grands Prix d'Exposition :
N° 225 Mondain meunier à M. Roger SITTLER.
N° 511 Strasser martelé jaune à M. Gérard NESTELHUT.
N° 1072 Schietti meunier à M. Claude FREUND.
N° 1543 Boulant Brunner blanc à M. Clément OTT.
N° 1819 Cravaté chinois jaune à M. Yves BARBEY.

20 Grands Prix d'Honneur :
N° 109 Cauchois unicolore jaune à M. P. HERRMANN.
N° 131 Mondain blanc à M. Bernard REGIN.
N° 346 Gier agate à M. Albert PHILIPPE.
N° 403 Strasser bleu à M. Joseph REISACHER.
N° 623 Alouette de Cobourg maillé à M. G. WOLGEMUTH.
N° 677 Pigeon de Beauté allemand à M. René BLANCHE.
N° 806 Exhibition Homer à M. Jean-Louis FRINDEL.
N° 857 Bagadais Français noir à M. P. HAUSKNECHT.
N° 877 King blanc à M. Gilbert GISSELBRECHT.
N° 978 Poule Hongrois à M. Marc JUNDT.
N° 1119 Schietti crème à M. Jacky GRAUSS.
N° 1258 Gazzi noir à M. Claude NESTELHUT.
N° 1272 Boulant de Poméranie blanc à M. André SERTEL.
N° 1399 Boulant Saxe Pie jaune à M. Fernand GASSER.
N° 1586 Bouvreuil Archangel à M. Patrick HAUSKNECHT.
N° 1637 Capucin papilloté à M. Charles GLESS.
N° 1682 Frisé Hongrois (volière) à M. Gérard LUTZ.
N° 1859 Cravaté Oriental bleuette à M. Pierre WECHSEL-GAERTNER.
N° 1910 Culbutant anglais longue face à M. Francis BORNERT.
N° 1972 Prix Spécial Voyageur à M. Gilbert MARSCHALL.

SAINT-AUBIN (39) - 2 au 4 mars 1984

361 cages pigeons

G.P.H. Pigeons races Françaises :
N° 422 ♂ Romain Fauve à M. Henri DUFRAIGNE.

G.P.H. Pigeons races Etrangères :
N° 562 ♀ Lynx de Pologne bleu maillé vol blanc à M. Didier MASSARDI.

G.P.H. Pigeons races de Fantaisie :
N° 601 ♂ Cravaté Français meunier à M. R. JOFFROY.

CHALONS-SUR-MARNE - 3 au 5 février 1984

1.005 cages pigeons

G.P.H. Pigeons races Françaises :
N° 718 ♀ A. Bagadais Français blanc à M. Jean-Michel CUVILLIER.

G.P.H. Pigeons races Etrangères :
N° 1119 ♀ A. Lynx de Pologne bleu, maillé vol blanc à M. Mariam CIELAS.

G.P.H. Pigeons races de Fantaisie :
N° 1479 ♀ A. Queue de Paon argenté à M. Jacky MORMANNE.

ISSOIRE (63) - 6 au 8 avril 1984

4e Exposition Nationale d'Aviculture
699 cages pigeons

Grand Prix de l'Exposition :
N° 939 ♂ Boulant allemand papilloté à M. H. EBNER.

G.P.H. races Françaises de rapport :
N° 470 ♀ Carneau jaune à M. M. MASSON.
N° 545 ♀ Cauchois argenté barré jaune à bavette à M. J.-M. VALLET.

G.P.H. races Etrangères de rapport :
N° 775 ♂ Lahore noir à M. Gilbert CAU.

G.P.H. races de Fantaisie :
N° 979 ♂ Frisé Hongrois blanc à M. Herbert EBNER.
N° 946 ♂ Boulant Pigmy blanc à M. Gilbert CAU.

PARAY-LE-MONIAL (71) - 27 au 29 avril 1984

Exposition Nationale d'Aviculture
321 cages pigeons

Grand Prix de l'Exposition :
N° 638 ♂ Frisé Hongrois argenté à M. Gérard LUTZ.

G.P.H. Pigeons de rapport Français :
N° 417 ♂ Gier agate à M. André CHAUMETTE.

G.P.H. Pigeons de rapport Etrangers :
N° 537 ♀ Lynx de Pologne bleu barré, vol blanc à M. Didier MASSARDI.

ANNONAY (04) - 2 au 4 mars 1984

211 cages pigeons

G.P.H. Pigeons races Françaises :
N° 215 ♂ Carneau rouge à M. René GARCIA.

G.P.H. Pigeons races Etrangères :
N° 307 ♀ Strasser bleu à M. Marcel GOUTAGNY.

G.P.H. Pigeons races de Fantaisie :
N° 347 ♂ Culbutant anglais noir à bec court.

MAROLLES-EN-HUREPOIX (91) - 28 et 29 avril 1984

260 cages pigeons

Grand Prix de l'Exposition :
N° 411 ♀ Huppé de Soultz uni à M. Régis BOULENGER.

G.P.H. Pigeons races Françaises :
N° 372 ♂ Cauchois fleur de pêcher à M. Jean-Michel MOTTIER.

G.P.H. Pigeons races Etrangères :
N° 492 ♂ Lynx de Pologne noir barré blanc à M. Alain DEBORD.

G.P.H. Pigeons races de Fantaisie :
N° 542 ♂ Boulant ancien allemand tigré à M. J.-Claude TISSERON.

BOUSSAC (03) - 7 au 9 avril 1984

232 cages pigeons

Grand Prix de l'Exposition :
N° 213 Carneau rouge à M. Raymond ÉTÈVE.

G.P.H. Pigeons races Françaises :
N° 336 Strasser bleu à M. Raymond ÉTÈVE.

G.P.H. Pigeons races Etrangères :
N° 244 Cauchois noir à bavette à M. Roger BAHUET.

G.P.H. Pigeons races de Fantaisie :
N° 379 Gazzi maillé fauve à M. Michel MAISONNETTE.

SAINT-VIATRE (41) - 12 et 13 mai 1984

222 cages pigeons

G.P.H. Pigeons races Françaises :
N° 118 Cauchois maillé rouge sans bavette à M. J.-Marie BOUTON.

G.P.H. Pigeons races Etrangères :
N° 201 Alouette de Cobourg uni à M. André GACHON.

G.P.H. Pigeons races de Fantaisie :
N° 316 Tambour allemand papilloté à M. Gérard CHARBONNIER.

BESANÇON (25) - 25 au 27 mai 1984

417 cages pigeons

G.P.H. Pigeons races Françaises :
N° 535 Sottobanca chamois à M. Serge VOINET.

G.P.H. Pigeons races Etrangères :
N° 622 Strasser bleu uni à M. Christian GRUHIER.

G.P.H. Pigeons races de Fantaisie :
N° 665 Boulant allemand tigré noir à M. Serge POULET.

Prix Spécial Pigeons Damascènes :
à M. Danté SANDRI, de 74 Sallanches.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION INTERNATIONALE D'AIGRE (16140) - 27 avril au 1er mai 1984

944 cages pigeons

Grand Prix de l'Exposition :
N° 910 Mâle Lynx de Pologne M.B.V.B. à M. A. GORNES, 31330 Grenade.

G.P.H. Pigeons races Françaises :
1er N° 647 Mâle Mondain argenté à M. H. HERMET, 63320 Champeix.
2e N° 581 Mâle Cauchois Fleur de pêcher à M. M. LANGLOIS, 16140 Aigre.

G.P.H. Pigeons races Etrangères :
N° 1075 Femelle King blanc à M. G. JOLET, 16360 Baignes.

G.P.H. Pigeons races de Fantaisie :
N° 1249 Mâle Pigeon de Saxe à aile colorée à M. J.-F. MENETREY, 1531 Grandcour (Suisse).

Championnat International du Lynx de Pologne :
N° 910 Mâle M.B.V.B. à M. A. GORNES, 31330 Grenade.

Championnat Régional du Carneau :
1er : M. C. LORTET : 54 points.
2e : M. A. LEMOSQUET : 41 points.

Championnat de France de Culbutants sur pigeonniers transportables

ERSTEIN - les 4 et 5 août 1984

Race Birmingham :

1. André FÉVRIER	96	points
2. André FÉVRIER (équipe II)	84	»
3. Fritz RIETZE	73	»
4. Fritz RIETZE (équipe II)	60	»
5. Serge EVEN	56	»
6. Serge EVEN (équipe II)	48	»
7. WEINREICH	42	»
8. Fritz RIETZE (équipe III)	30	»
9. Claude DUSUEL	30	»
10. André FÉVRIER (équipe III)	26	»
11. Claude DUSUEL (équipe II)	5	»
12. Serge EVEN (équipe III)	2	»

Race Rouleurs Orientaux :

1. HERBONNIÈRE	90	points
2. POSTELMANN	83	»
3. René FÉVRIER	43	»
4. Alban KOPPER	36	»
5. René FÉVRIER (équipe II)	21	»

R. KNAUB,
Président du Club Français
des Pigeons Culbutants et Hauts Volants.

Attribution du Prix S.N.C.

SAINT-AUBIN (39)		
M. Robert JOFFROY	N° 39029	1 coupe
CHALONS-SUR-MARNE (51)		
M. Mariam CIELAS	N° 02002	1 coupe
M. Jacky MORMANNE	N° 08009	1 coupe
ISSOIRE (63)		
M. Herbert EBNER	N° 13010	1 coupe
M. Gilbert CAU	N° 13042	1 coupe
PARAY-LE-MONIAL (71)		
M. Gérard LUTZ	N° 67086	1 coupe
MAROLLES-EN-HUREPOIX (91)		
M. Régis BOULENGER	N° 91047	1 coupe
BOUSSAC (03)		
M. Raymond ÉTÈVE	N° 03052	1 coupe
SAINT-VIATRE (41)		
M. André GACHON	N° 58027	1 coupe
BESANÇON (25)		
M. Christian GRUHIER	N° 70019	1 coupe

Le Championnat de France du Club Français du Bagadais

aura lieu cette année à La Ricamarie (Loire), les 8 et 9 décembre 1984. Il sera ouvert à tous les éleveurs et aux pigeons bagués 1983 et 1984.

S'adresser à **M. Gérard DURON,**
16, chemin du Bouchet, 42500 LA RICAMARIE.

CLUBS ET RÉALITÉS

par Robert RIPALDI,
Juge Officiel de la S.C.A.F.
Administrateur de la S.N.C.

Il existe en France des Clubs spécialisés qui, dans l'ensemble, font de leur mieux pour promouvoir leur race favorite.

Lorsqu'un Club se crée, il le fait sous l'impulsion d'un petit nombre d'éleveurs qui jettent leurs forces dans la bataille. On édite un bulletin, un standard, des résultats et des commentaires sur les championnats. C'est bien, mais au fil des mois, l'ardeur s'émousse, on a de moins en moins de choses à dire, ça vivote, bref, le Club s'étiole. A mon avis, cela est dû au petit nombre d'adhérents des petits Clubs. Voyons les réalités : nous ne sommes ni en Allemagne, ni dans les pays anglo-saxons, voire scandinaves, dans lesquels les Clubs comptent leurs adhérents par centaines.

Alors que faire ?

Se grouper par catégories serait peut-être la solution. A part les grands Clubs qui vivent confortablement, beaucoup de nos associations ne vivent que par la volonté d'un ou deux membres.

Bien sûr, il n'est pas question de demander aux Mondains, Carneaux, Cauchois, Sottobancas... de se rassembler. Ils se débrouillent fort bien tout seul. Mais ne verriez-vous pas d'un bon œil des Clubs de structures, de couleurs, etc., former des associations importantes d'éleveurs ayant les mêmes affinités ?

Certains l'ont compris et nous pouvons les prendre en exemple : le Club des Cravatés Orientaux a accueilli bien volontiers les éleveurs de tous les cravatés ; celui du Bagadais offre une place aux caronculés. Les Boulants (hormis éventuellement les Français qui volent de leurs propres ailes) formeraient une bien belle famille.

Un rassemblement ne serait pas une aliénation définitive et dès qu'une famille serait assez forte, elle pourrait s'envoler du nid.

Le Club des Amis du Damascène et des Pigeons d'origine orientale nous donne l'exemple type d'une association qui aide toutes les familles qui le composent et les encourage à fonder leur Club lorsqu'ils sont assez forts.

Si les Clubs venaient à se grouper, que se passerait-il ? D'abord certains Présidents perdraient leurs titres (peu graves pour certains, dramatiques pour d'autres...), mais ces super-Clubs trouveraient des forces nouvelles et ils auraient bien plus de choses à dire. Pourquoi pas un Pigeon Club Fantaisie comme en Belgique ?

Alors qui va faire le premier pas ?

Un Club est né :

Le Club Français des Pigeons de Races Ibériques

par Charles QUIROS

Oui, un Club est né. Mais ce Club a quand même une particularité et toute une histoire. Nous avons par habitude d'apprendre la naissance d'un Club, parce qu'un groupe d'éleveurs passionnés d'une même race de pigeons déjà connue se réunissent et forment une association.

Pour le Club Français des pigeons de Races Ibériques, cela n'a pas été le cas. Il y a 5 ans, à l'Exposition de Rhône-Élevage (Lyon), une poignée d'éleveurs sont venus me trouver pour me dire leur mécontentement parce que leurs races de pigeons espagnols n'avaient pas été jugées, faute de standard. Renseignements pris, j'apprends que certains éleveurs possèdent les standards, mais en espagnol. C'est alors que ces éleveurs me demandent de faire les traductions afin de pouvoir, par la suite, les faire homologuer. Ne connaissant pas ces races de pigeons à cette époque, et pour faire plaisir à mes amis, je fais les traductions. Puis j'interviens auprès de responsables avicoles français, afin de les faire homologuer. Ces responsables avicoles, pleins de bonne volonté, me promettent de faire le nécessaire. Après un an et demi d'attente, et n'ayant rien de positif, je me décide d'intervenir moi-même au cours d'une Assemblée générale de la S.N.C., afin que les traductions des standards soient publiées dans le bulletin de la S.N.C. (bulletin n° 25 de janvier 1982). Ceci dans le but de faire connaître ces races, et par conséquent pour que les juges français, susceptibles de rencontrer ces races dans les expositions, puissent les juger sans problème. Suite à tout cela, et à la pression de mes amis éleveurs de pigeons de races espagnoles de la région de Lyon, j'ai organisé les 2, 3 et 4 avril 1982, un premier championnat régional à Pusignan (Rhône). En 1983 à Châtellerault, le 1er championnat de France de pigeons espagnols voit le jour, avec une forte participation française, mais aussi le concours de 8 éleveurs espagnols qui n'hésitent pas à faire le déplacement de Séville à Châtellerault. Et c'est grâce à la présence des éleveurs français et de nos amis espagnols qui m'ont poussé à la création du Club Français des pigeons de Races Ibériques, que le Club a vu le jour en juin 1984.

Le 23 juin 1984, une Assemblée générale s'est tenue dans la région de Lyon. Les éleveurs qui n'avaient pas pu se rendre à cette Assemblée générale, ont reçu une circulaire en les invitant, s'ils le souhaitaient, à s'inscrire sur la liste des candidats afin d'être élus pour occuper un poste dans le comité. Ensuite cette liste a été expédiée à chaque membre afin de voter par correspondance. Les membres ont voté à 100 %, chose rarissime. Dans le Club Français des pigeons de Races Ibériques, nous comptons une trentaine de membres. Parmi tous ces membres nous avons des Espagnols, des Portugais, et pour le moment un Allemand. Je pense que les éleveurs hollandais qui élèvent des boulants de Valencia type Hollandais, ou autres races ibériques, viendront par la suite se joindre à nous.

A l'issue du vote, voici le comité :

Président d'Honneur	:	**Rafaël JUSTE LOPEZ,** Espagne
1er Vice-Président d'Honneur	:	**Simaö DA VEIGA,** Portugal
2e Vice-Président d'Honneur	:	**José-Maria OLANO,** Espagne
Président	:	**Charles QUIROS**
1er Vice-Président	:	**Antoine BENES**
2e Vice-Président	:	**Marcel RODRIGUEZ**
Secrétaire Général	:	**Noë CANNAUD**
Secrétaire Général Adjoint	:	**André RODRIGUEZ**
Trésorier	:	**Raymond SCHWEITZER**
Trésorier Adjoint	:	**Joseph ZALIO**
Délégué Alsace-Moselle	:	**Roland WENDLING**
» Auvergne	:	**Noël CANNAUD**
» Rhône	:	**Juan ROSSELLO**
» Charente-Poitou	:	**Alain BENAITIER**
» Région Parisienne	:	**Jean CLAVIER**
» Midi-Pyrénées	:	**Gabriel BORJA**
» Limousin	:	**Joseph ZALIO**
» Lorraine-Champagne Ardennes	:	**Jean-Marie OTHELIN**
» Yonne	:	**Gaston GAUTRIN**
» Bouches du Rhône-Provence	:	**Robert RIPALDI**
» Alpes Maritimes-Var	:	**Jean-Marie CERDAN**
» Isère	:	**Yvon ROMERO**
» Espagne	:	**José-Maria OLANO**
» Portugal	:	**Simaö DA VEIGA**
» Allemagne	:	**LINDNER**

Sincèrement, je ne pensais pas il y a quatre ans, en faisant les traductions des standards, qu'un jour un Club Français des pigeons de Races Ibériques naîtrait. Si ce Club est maintenant sur rail, nous le devons aux éleveurs français qui se sont accrochés à élever une race qui en France n'était pas connue, et de ce fait ne pouvait pas être jugée, puisqu'il n'y avait pas de standard. Mais je me dois de remercier le Club des Damascènes et pigeons d'origine Orientale qui, pendant deux ans, a accueilli dans son sein tous les éleveurs français et espagnols, et a permis, grâce à son concours, la réalisation de championnats, avec la complicité des Sociétés d'aviculture de Rhône-Élevage et de Châtellerault.

Nous avons grandi et nous quittons le nid du Club des Damascènes, mais nous aurons toujours une pensée pour ce Club qui nous a permis de voler de nos propres ailes. C'est de cette façon que je vois la Colombiculture, mais aussi l'amitié qui nous unit tous ensemble pour la même cause.

Je remercie également la S.N.C. au nom de mes amis français et espagnols pour l'aide qu'elle nous a apportée par la publication des articles et des standards. Tous les membres du Club, Français, Espagnols et Portugais font partie de la S.N.C.

AUX ÉLEVEURS D'ALOUETTES

A l'initiative de MM. Laurent MAGNE et Anthime LEROY, un bon nombre d'éleveurs d'Alouettes ont manifesté leur intention de s'associer en vue de la création d'un Club spécialisé.

Déjà un premier Challenge National de l'Alouette de Cobourg est organisé du 17 au 21 octobre 1984 dans le cadre de l'Exposition de Castres. Les résultats détaillés seront publiés dans la prochaine revue. Les premières lignes d'action seront définies à cette occasion.

D'autre part, l'idée a été émise d'associer à cette entreprise les éleveurs des autres types d'Alouettes : Alouette de Nurembourg et Alouette Bernoise. Là aussi, quelques-uns ont déjà répondu présent.

Mais, puisqu'il faut que ce Club soit l'affaire de tous, ceux qui de près ou de loin s'attachent à l'élevage de ces pigeons sont invités à prendre contact avec :

M. Anthime LEROY,
36, rue de la Chapelle, AIX-NOULETTE,
62160 BULLY-LES-MINES - Tél. : (21) 29.01.10.

CALENDRIER DES PROCHAINES EXPOSITIONS

LA ROCHE-SUR-FORON (74)
1er au 4 novembre 1984 ● **EXPOSITION INTERNATIONALE**
M. SAILLET — 86, rue de Romagny — 74100 ANNEMASSE.

STRASBOURG (67)
2 au 4 novembre 1984 ● EXPOSITION INTERNATIONALE
M. KUPFERLE — 13, rue des Tulipes — 67240 GRIES.

JARNY (54)
3 et 4 novembre 1984 ● EXPOSITION RÉGIONALE
M. SCHIED — 4, rue Paul-Langevin — 54800 JARNY.

MAZAMET (81)
7 au 11 novembre 1984 ● EXPOSITION INTERNATIONALE
M. LOUIS — Chemin de la Manse — 81000 CASTRES - Tél. : (63) 59.34.30.

BORDEAUX (33)
8 au 11 novembre 1984 ● EXPOSITION NATIONALE
Mme MONNERAUD — 95, avenue d'Eysines — 33110 LE BOUSCAT.

NEUFCHATEL-EN-BRAY (76)
9 au 11 novembre 1984 ● EXPOSITION NATIONALE
M. GAILLARD — QUIÉVRECOURT — 76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY.

LE CHATELET-EN-BRIE (77)
10 et 11 novembre 1984 ● EXPOSITION NATIONALE
M. PASSÉRIEUX — École Élémentaire — 77820 CHATELET-EN-BRIE.

SAINT-CHAMOND (42)
9 au 11 novembre 1984 ● EXPOSITION NATIONALE
M. GABRIEL-RÉGIS — 20, chemin de Paradis — 42400 SAINT-CHAMOND.

RIOM (63)
10 et 11 novembre 1984 ● EXPOSITION NATIONALE
Championnat Régional des Pigeons Modènes nés en 1984,
Championnat Régional des Bagadais,
Souvenir Roger Moreau au meilleur sujet Tête Noire de Brive.
M. CHAUZU — 97, rue Chateaubriand — 63100 CLERMONT-FERRAND. Tél. (73) 36.01.65.

NANTES (44)
15 au 18 novembre 1984 ● EXPOSITION FRANCO-BELGE
M. BERTIN — 24, route des Landes de la Plée — 44115 BASSE-GOULAINE.

VALENCE-D'AGEN (82)
15 au 18 novembre 1984 ● EXPOSITION NATIONALE
M. DUBUC — « Le Maure » — 47270 PUYMIROL.

ÉPINAL (88)
16 au 18 novembre 1984 ● EXPOSITION NATIONALE
M. RUMMELIN — Le Roulier, HADOL — 88220 XERTIGNY.

JUAN-LES-PINS (06)
16 au 18 novembre 1984 ● EXPOSITION INTERNATIONALE
Championnat Régional du King,
Championnat de France du Texan,
Coupe de France du Mondain,
Challenge Franco-Italien du Mondain,
Challenges du Strasser et du Sottobanca.
M. Yves ALEMAN — 20, chemin de la Plaine — 06140 VENCE.

MONTLUÇON (03)
16 au 18 novembre 1984 ● EXPOSITION NATIONALE
M. COUDEN — Rue Louis-Ganne, RICROS — 03410 DOMERAT.

WALLERS (59)
17 au 18 novembre 1984 ● EXPOSITION NATIONALE
M. NICOLAS — 72, rue du Maréchal-Leclerc — 59490 SOMAIN.

POITIERS (86)
22 au 25 novembre 1984 ● EXPOSITION NATIONALE
M. BOUGRAIN-DUBOURG — 56 bis, Fief de Montamer, La Noue - 17740 STE-MARIE-DE-RÉ.

TARBES (65)
22 au 25 novembre 1984 ● EXPOSITION NATIONALE
M. DULOUT — 10, rue de Cronstadt — 65000 TARBES.

CAEN (14)
23 au 25 novembre 1984 ● SALON NATIONAL DE LA S.C.A.F.
Championnat de France du Carneau.
C.O.M.E.T. — B.P. 6117 — 14004 CAEN CEDEX.

BEAUNE (21)
1er et 2 décembre 1984 ● EXPOSITION NATIONALE
M. EUVRARD — AUVILLARS-SUR-SAONE — 21250 SEURRE.

TOULOUSE (31)
1er et 2 décembre 1984 ● EXPOSITION NATIONALE
M. JONQUIÈRES — 10, rue Hans-Andersen — 31500 TOULOUSE.

CHATILLON-SUR-SEINE (21)
7 au 9 décembre 1984 ● EXPOSITION NATIONALE
M. Marcel CHASTANG — Rue des Éperons — 21460 ÉPOISSES.

DIEPPE (76)
7 au 9 décembre 1984 ● EXPOSITION INTERNATIONALE
M. BUFFET — 9, chemin de Warloy — 80300 ALBERT.

PAU (64)
7 au 9 décembre 1984 ● EXPOSITION NATIONALE
Mme MENU — Villa « Les Hirondelles », Cidex 8 A — 64230 POEY-DE-LESCAR.

VILLERS-BRETONNEUX (80)
7 au 9 décembre 1984 ● EXPOSITION NATIONALE
M. POURCHEZ — 16, rue P.-et-M.-Curie — 80000 RIVERY-LES-AMIENS.

LA RICAMARIE (42)
8 et 9 décembre 1984 ● EXPOSITION NATIONALE
M. DURON — 16, chemin du Bouchet — 42500 LE CHAMBON-FEUGEROLLES.

ROCHEFORT-SUR-MER (17)
8 et 9 décembre 1984 ● EXPOSITION NATIONALE
M. CRANOIS — R.N. 911, MURON — 17430 TONNAY-CHARENTE.

MOULINS-AVERMES (03)
20 au 22 décembre 1984 ● EXPOSITION NATIONALE
Mme BENOIT — « Les Renauds », PARAY-LE-FRÉSIL — 03230 CHEVAGNES.

JUVISY-SUR-ORGE (91)
11 et 13 janvier 1985 ● EXPOSITION NATIONALE dotée du Vase de Sèvres
M. PICHARD — 7, rue Eugène-Lefèvre — 91170 VIRY-CHATILLON - Tél. : 905.79.33.

COLMAR (68)
12 et 13 janvier 1985 ● EXPOSITION NATIONALE DE PIGEONS
Championnat National du Sottobanca,
Championnat National du Bouvreuil Archangel,
Championnat Régional du Mondain,
Championnat Régional du King.
M. PÊCHE — 19, rue du Lieutenant-Durrmeyer — 68320 JEBSHEIM.

MARSEILLE (13)	**19 et 20 janvier 1985 ● EXPOSITION INTERNATIONALE** **Championnat Inter-Régional du Strasser,** **Challenge du Nègre à Crinière.** Clôture des engagements : le 15 décembre 1984. M. CICCULO — 87 bis, traverse P.-Abondance, SAINT-MENET — 13011 MARSEILLE - Tél. : (91) 43.12.85.
MULHOUSE (68)	**26 et 27 janvier 1985 ● NATIONALE S.N.C.** M. WUNENBURGER — 14, rue Schaeffer — 68120 PFASTATT.
SAINT-CHAMOND (42)	**Mi-février 1985 ● EXPOSITION INTERNATIONALE DE PIGEONS** M. COUTURIER — 17, rue Henri-Castel — 42400 SAINT-CHAMOND.
PARIS (75)	**3 au 10 mars 1985 ● SALON INTERNATIONAL.** Commissariat Général : 34, rue de Lille — 75007 PARIS.

A L'ÉTRANGER

GAND (Belgique)	**9 au 11 novembre 1984 ● EXPOSITION INTERNATIONALE**
RAVENNE (Italie)	**1er et 2 décembre 1984 ● EXPOSITION DE COLOMBICULTURE**
VERDEN (Allemagne)	**8 et 9 décembre 1984 ● EXPOSITION DE COLOMBICULTURE**
GIUBIASCO (Suisse)	**8 et 9 décembre 1984 ● EXPOSITION DE COLOMBICULTURE**

7me NATIONALE DU PIGEON S.N.C.

29me Exposition Départementale de Pigeons du Haut-Rhin
Championnat de France du Modène Club
Championnat de France du Pigeon Romain
Championnat de l'Est du King — Championnat Régional du Carneau
Championnat Régional du Mondain

Mulhouse, 26-27 Janvier 1985 - Place du 14 Juillet - Halls 1-2-3

Comme cela avait déjà été annoncé, c'est donc à Mulhouse, qu'aura lieu, les 26 et 27 janvier 1985, la 7e Exposition Nationale S.N.C., organisée par le Club des Amis des pigeons du Haut-Rhin, à l'occasion de sa 29e Exposition départementale de pigeons.

Dans le cadre de cette exposition se dérouleront le Championnat national du Pigeon de Modène, le Championnat national du Pigeon Romain, le Championnat de l'Est du King, le Championnat régional du Carneau et le Championnat régional du Mondain.

Cette importante exposition occupera trois halls de la Place du 14 Juillet à Mulhouse, un hall étant réservé aux divers championnats.

Exposants vous trouverez dans ce bulletin règlement, feuilles d'inscriptions et tous renseignements utiles.

Nous attirons l'attention des éleveurs sur le fait que la S.N.C. a décidé de faire un gros effort pour cette Nationale en attribuant en particulier des prix importants en espèces dont vous trouverez le détail ci-dessous.

PRIX EN ESPÈCES
DISTRIBUÉS A L'OCCASION DE LA 7e NATIONALE

1° Quatre Grands Prix S.N.C. de chacun 500 F :
- — au meilleur sujet mâle adulte,
- — au meilleur sujet mâle jeune,
- — à la meilleure femelle adulte,
- — à la meilleure femelle jeune.

2° L'ensemble des pigeons étant répartis en 10 groupes (recueil des standards S.N.C.), il sera distribué pour chacun de ces groupes 2 prix de 200 F, soit un prix de 200 F au meilleur sujet adulte et un prix de 200 F au meilleur sujet jeune. Soit au total 20 prix de 200 F.
Ces 20 prix ne pourront être décernés qu'à des sujets ayant obtenu un Prix d'Honneur et ne seront pas cumulables avec les quatre Grands Prix S.N.C.

3° **Prix d'Élevage :**
Ces prix mettront en valeur un éleveur et son élevage.
Il se disputera sur 6 cages (4 jeunes et 2 adultes) dans la même race et même variété.
Il y aura un lauréat en races françaises (forme et fantaisie), deux lauréats en races étrangères (un en étrangères de forme et un en étrangères de fantaisie).
Chaque lauréat se verra attribuer un prix de 300 F.
Si des éleveurs arrivent à égalité de points, ils seront départagés en comptabilisant les 7e, 8e et 9e pigeons.
Décompte des points : G.P.H. et P.H. : 10 points,
1er prix : 8 points,
2e prix : 5 points,
3e prix : 2 points.

4° **Volières :**
Un prix de 200 F sera attribué à la meilleure volière obtenant au moins un Prix d'Honneur.
Ces Prix seront réservés aux membres de la S.N.C.

Dans le souci de favoriser les inscriptions d'éleveurs très éloignés de Mulhouse, les frais de retour seront pris en charge par la S.N.C. pour les éleveurs habitant à plus de 250 km du lieu de l'exposition.

Il serait souhaitable, toutes les fois que cela est possible, que les mêmes éleveurs d'une même région se concertent pour organiser des expéditions groupées.

Nous signalons en outre qu'un cadeau souvenir sera offert par le Club des Amis des Pigeons du Haut-Rhin à tout exposant ayant au moins inscrit 6 sujets.

Nous avons également le plaisir d'informer les visiteurs que des repas chauds et froids seront servis dans l'enceinte de l'exposition.

Nous espérons que ce rendez-vous de la Colombiculture française sera un succès tant par le nombre de sujets qui y seront présentés que par le nombre de visiteurs qui seront reçus. Nous souhaitons en particulier que de nombreux exposants et amateurs fassent le voyage de Mulhouse où ils seront très bien accueillis.

C. SIMON.

✱

Un repas amical sera organisé le samedi soir. Prix approximatif : 70 F. S'inscrire chez M. SIMON.

RÈGLEMENT

1° Cette Exposition est ouverte à tous les éleveurs de pigeons de race.

2° Les droits d'inscriptions sont fixés comme suit : unité 15 F - couple 20 F - Volière 2 x 3 50 F + 10 F de frais de secrétariat. Pour les sociétaires du Club des Amis des Pigeons du Haut-Rhin, à jour de la cotisation 1985 : unité 10 F - couple 15 F - Volières 2 x 3 35 F.
Catalogue obligatoire 20 F.
La cotisation 1985 concernant les membres du Club doit être jointe au montant des droits d'inscription (soit 30 F).

3° Le règlement de l'exposition est celui en vigueur de la S.C.A.F.

4° Pour les cas litigieux, la décision appartient au comité de l'Exposition.

5° Toutes les récompenses seront décernées d'après les décisions du jury. La décision du jury est sans appel.

6° Chaque juge pourra sortir un P.H. classé par race.

7° Le nombre de prix n'est pas limité et chaque sujet exposé sera jugé d'après sa valeur et recevra le prix qu'il mérite, soit :
G.P.H. - P.H. - 1er - 2e - 3e - M.H.
Il sera payé par **unité :** P.H. 8 F - P.H. volière 15 F - **couple :** P.H. 12 F ; les 1er, 2e et 3e prix sont honorifiques.
Les prix dotés d'une coupe ou d'un objet ne seront pas rémunérés.

8° Le Grand Prix de l'exposition sera décerné dans les races de rapport étrangères.

9° Tous les animaux peuvent être vendus. Les exposants devront le faire figurer avec le prix de vente sur leur feuille d'inscription. Ce prix sera majoré de 10 % sur le catalogue de vente au profit de la société organisatrice. Toutes déclarations ultérieures de mise en vente ou de rachat seront taxées d'un droit supplémentaire de 10 %. Ce droit sera payé par l'exposant au moment de la mise en vente, même si le sujet n'est pas vendu.

10° **Programme de l'Exposition :**
- — Transport des cages et volières : samedi 19 janvier à 8 h (Wittenheim, Dannemarie et Belfort).
- — Montage des cages : dimanche 20 janvier à 8 h.
- — Réception et enlogement : jeudi 24 janvier de 14 h à 21 h et vendredi 25 janvier de 8 h à 11 h.
- — Jugement : vendredi 25 janvier de 14 h à 17 h.
- — Inauguration officielle : samedi 26 janvier, à 16 h.
- — Exposition ouverte au public : samedi 26 janvier de 9 h à 20 h et dimanche 27 janvier de 9 h à 17 h.
- — Délogement : dimanche 27 janvier, à partir de 17 h.
- — Remise des prix : après démontage vers 20 h (sauf cas exceptionnel).

11° Aucun sujet ne devra être sorti ou mis en cage sans le concours d'un commissaire. Aucun emballage, panier, caisse, ne pourra sortir des halles sans être vérifié par un surveillant. Le délogement se fera par l'éleveur accompagné d'un responsable du délogement.

12° Le comité d'organisation prendra toutes les dispositions pour la nourriture et la surveillance des animaux.
Il ne sera rendu responsable ni de décès, ni de vols, ni des erreurs ou de quelque dommage que ce soit.
Tout sujet malade sera retiré de sa cage d'exposition et isolé.

13° Il est formellement interdit à tout exposant ou autre d'ouvrir les cages sans la présence d'un responsable. Il est également interdit aux éleveurs de se servir abusivement d'une baguette de juge.

14° Les listes d'inscriptions dûment remplies et en double exemplaire seront à adresser avec la feuille de récapitulation à :
M. Louis LACK, 6, rue des Narcisses, 68190 ENSISHEIM,
accompagnée des droits d'inscription + 20 F pour le catalogue palmarès obligatoire + 10 F de participation aux frais de secrétariat, soit par chèque ou mandat-carte, à l'ordre du Club des Amis des Pigeons du Haut-Rhin.
Toute feuille incomplète et non soldée sera renvoyée.
Clôture des inscriptions : 15 novembre 1984.
Le Club se réserve le droit de limiter le nombre des sujets en fonction du nombre de cages.

15° Les jeunes membres en dessous de 16 ans sont priés de mentionner sur leurs feuilles d'inscription « Groupe des jeunes ». Ils payeront 50 % de l'enlogement et 50 % du catalogue palmarès obligatoire.
Le challenge du journal « L'Alsace » sera remis en compétition ; pour devenir propriétaire, l'exposant devra le gagner 3 fois.
Le challenge Günter SCHULTZE sera remis en compétition ; pour devenir le propriétaire, c'est l'exposant qui aura le plus de points au bout de 3 ans.

16° Le G.P.H. de l'Exposition sera récompensé par le Prix du Ministre de l'Agriculture. Différents autres prix (P.H. classés) seront également récompensés par des coupes, prix, etc.
La S.N.C. récompensera ses adhérents par des prix en espèces et coupes.

17° La coupe des jeunes, offerte par le Président, sera attribuée au meilleur jeune éleveur.
Un challenge pour les jeunes éleveurs, offert par le Club, sera mis en jeu dès cette année avec le même règlement que les seniors.

18° Une coupe sera offerte à chaque club exposant.

19° Un cadeau souvenir sera offert à chaque exposant qui aura présenté au moins 6 sujets.

20° Les sujets envoyés par la S.N.C.F. (SERNAM) devront nous parvenir pour le jeudi 24 janvier 1985 à l'adresse suivante : (expédition domicile)

EXPOSITION DÉPARTEMENTALE
DU CLUB DES AMIS DES PIGEONS DU HAUT-RHIN
Halles 1 - 2 et 3 - Place du 14 Juillet
Tél. : (89) 45.55.05 à 68100 MULHOUSE.

Le numéro de téléphone du destinataire et de l'expéditeur devra obligatoirement figurer sur chaque colis.
La réexpédition s'effectuera contre remboursement, sauf pour les exposants de plus de 250 km du lieu de l'exposition dont les frais de retour seront pris en charge par la S.N.C. Les animaux seront réexpédiés le 27 janvier 1985.

21° Une publicité peut être faite dans le catalogue palmarès au tarif de : 1/4 de page : 100 F - 1/2 page : 200 F - la page entière : 300 F.
S'adresser à M. WUNENBURGER René, 14, rue Schaeffer, 68120 PFASTATT. Tél. : (89) 52.41.44.

LE COMITÉ D'ORGANISATION.

COMMUNIQUÉ DE LA S.C.A.F.

« Nous nous permettons de vous rappeler que le montant de la cotisation pour l'année 1984 reste inchangé à 100 F pour les personnes physiques et morales.

En outre, le Conseil d'Administration de la S.C.A.F. a décidé que les membres des sociétés adhérant à la S.C.A.F. pourront devenir membres individuels moyennant une cotisation préférentielle de 80 F au lieu de 100 F.

Dans ce cas, c'est la société qui doit nous transmettre la liste des personnes désirant adhérer individuellement à la S.C.A.F.

Comme par le passé, vos membres bénéficieront aussi d'une réduction sur le prix de l'abonnement à la « Revue Avicole », soit 80 F, à condition d'un minimum de cinq abonnés. »

Note : La S.N.C. adhérant à la S.C.A.F., ses membres peuvent bénéficier des tarifs ci-dessus. Les chèques, libellés à l'ordre de la Société Centrale d'Aviculture de France, devront être adressés à Mme Francqueville qui les groupera.

La clôture des inscriptions à la Nationale S.N.C. est reportée au 25 Novembre dernier délai

ROMAIN CLUB FRANÇAIS

Le Romain Club Français rappelle qu'il a édité un livre sur le Pigeon Romain. Ce livre peut être commandé au Trésorier du Romain Club, M. Jamy MONTREUIL, 13, rue Lagasse, 08460 Signy-L'Abbaye.

Règlement à la commande par chèque ou virement au nom du Romain Club Français. Coût de l'ouvrage : 60 F port compris.

STANDARD PIGEONS S.N.C.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos Sociétaires ainsi qu'à tous les amateurs de pigeons que nous tenons à leur disposition notre recueil de STANDARDS PIGEONS (2e édition).

Il se présente sous forme de fiches amovibles réunies dans un classeur et comprend :

— le standard de la presque totalité des races de pigeons (236 races) avec photos, soit 275 fiches,
— un lexique très complet,
— le tableau des bagues par groupes de races avec leurs diamètres,
— 260 photos et 65 dessins,
— 5 planches de photos couleur.

Le prix de cet ouvrage est de 160 F franco et d'emballage. Les commandes doivent être adressées au Secrétaire général qui en assurera l'expédition :

Monsieur Claude SIMON,
84, rue Briand, OFFEMONT - 90300 VALDOIE.

Prière de joindre à toute commande le montant de celle-ci par chèque bancaire ou postal, établi au nom de la

SOCIÉTÉ NATIONALE DE COLOMBICULTURE
(Il n'est pas fait d'envoi contre remboursement)

*

AVIS IMPORTANT :

Les possesseurs de la première édition de notre standard ont la possibilité de compléter ce dernier ; nous mettons à leur disposition un jeu de 33 fiches (races nouvelles et fiches de standards modifiés) au prix de 15 F, port compris.

Le règlement au nom de la S.N.C. doit être joint à la commande et adressé à Claude SIMON, 84, rue Briand, OFFEMONT, 90300 VALDOIE (chèque établi à l'ordre de la S.N.C.).

Les Clubs de Races pures

CLUB DES AMIS DU MONDAIN
M. Louis Augier - 35, rue de Strasbourg - 87100 LIMOGES

MODÈNE CLUB FRANÇAIS
50, avenue de l'Est - 94100 SAINT MAUR

CLUB FRANÇAIS DU MONTAUBAN
M. Alamargot Elie - Maurepas, 03410 DOMÉRAT.

CLUB DU BOULANT DE NORWICH
M. Bernard Wilczynski - 7, rue Wilson - 59790 RONCHIN.
Tél. : (20) 53.89 30.

CLUB FRANÇAIS DES CRAVATÉS
10, rue de Cronstadt, 65000 TARBES.

FANTAIL CLUB FRANÇAIS ET QUEUE DE PAON CLUB FRANÇAIS
38, rue Biron - 24000 PÉRIGUEUX

ROMAIN CLUB FRANÇAIS
M. Charles Quiros - 25, rue des Tuileries - 67800 HŒNHEIM

ROUBAISIEN CLUB FRANÇAIS
74, rue Albert Thomas - 59100 ROUBAIX

SOTTOBANCA CLUB FRANÇAIS
37, rue Joseph Marignac
SAINT MARTIN DU TOUCH 31300 TOULOUSE

STRASSER CLUB FRANÇAIS
M. Gérard Nestelhut
6, rue de Reichstett - 67000 STRASBOURG.

CLUB FRANÇAIS DU TÊTE NOIRE DE BRIVE
« Les Palisseries » - SAINTE-FÉRÉOLE - 19270 DONZENAC

CLUB FRANÇAIS DU BAGADAIS
M. Favier Bernard - 28, rue des Faisans
38230 VILETTE D'AUTHON

CLUB DU BOULANT FRANÇAIS
2, boulevard de Verdun - 59220 Denain (Tél. 16.20.44.00.91)

CLUB FRANÇAIS DU BOUVREUIL
37, rue Joseph-Marignac.
SAINT-MARTIN-DU-TOUCH - 31300 TOULOUSE.

CLUB DU PIGEON CAPUCIN STRUCTURE
M. Bernard Wilczinski - 7, rue Wilson - 59790 RONCHIN

CARNEAU CLUB FRANÇAIS
19, rue du Moulin - ABBÉCOURT 02300 CHAUNY

CLUB FRANÇAIS DU CAUCHOIS
M. Gérard Longein
8, rue Gustave-Charpentier - 94240 L'HAY LES ROSES

CLUB FRANÇAIS DE PIGEONS CULBUTANTS ET HAUT VOLANTS
24, rue des Pommes - 67200 ECKBOLSHEIM

CLUB FRANÇAIS DU PIGEON HUPPÉ DE SOULTZ
Siège Social : 17, route de Wintershouse
67500 HAGUENAU

GIER CLUB DE FRANCE
Section du Club Avicole de la Vallée du Gier
M. Jean Couturier, 17, rue Henri-Castel,
42400 SAINT CHAMOND.

CLUB FRANÇAIS DU LYNX DE POLOGNE
M. Yves Repesse, 1, Route Nationale,
35460 SAINT-BRICE-EN-COGLES.

CLUB FRANÇAIS DU BOULANT LILLOIS
23, rue Gosselet - 59000 LILLE

AMIS DU DAMASCÈNE ET DU PIGEON D'ORIGINE ORIENTALE
33, rue Mélanie, 67000 STRASBOURG.

TEXAN-CLUB DE FRANCE
13, rue André-Hodebourg - 78470 CRESSELY

CLUB FRANÇAIS DU KING ET DU SHOW-RACER
M. Salsac, 7, rue des Jacobins - 32100 CONDOM.

LAHORE CLUB FRANÇAIS
8, résidence Bacchus - 13190 ALLAUCH.

CLUB DES PIGEONS FRISÉS
Quartier « Les Vignarets » - 83137 STE-ANASTASIE-S/ISSOLE

TAMBOUR CLUB DE FRANCE
M. C. RISSE, 19, rue Fabert, 57250 MOYEUVRE-GRANDE.

CLUB FRANÇAIS DES PIGEONS DE RACES IBÉRIQUES
Président : M. Charles Quiros
25, rue des Tuileries - 67800 HOENHEIM.

Tous droits de reproduction, même partielle, d'un ou de plusieurs articles sont subordonnés à l'accord préalable de leur auteur ou de la rédaction.

Les articles édités dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et non celle de la rédaction ou de la S.N.C.

Imp. Typoffset - Chauny

C'EST UN LABORATOIRE UNIQUEMENT COLOMBOPHILE

LE SEUL QUI METTE A VOTRE DISPOSITION :

- Le fruit de **30 ANS D'EXPÉRIENCE PRATIQUE** dans l'élevage du pigeon,
- Ses vétérinaires et techniciens pour tous **DIAGNOSTICS** et **CONSEILS D'ÉLEVAGE,**
- Sa gamme de **PRODUITS ET MÉDICAMENTS** spécialement étudiés pour les **PIGEONS** et pour les **PIGEONS** seulement.

Laboratoire **ORNIS,** Dr J.-P. STOSSKOPF, Vétérinaire-Spécialiste
60510 BRESLES (Oise) - Tél. 480.98.01

LA RÉUSSITE DANS L'ÉLEVAGE : SANTÉ D'ABORD

Dans l'eau de boisson :

- Antitrichomonas,
- Anticoccidiens,
- Vermifuges, Antimicrobiens, Vitamines, etc.

Pour le bec :

- Remèdes polyvalents, Antirachitiques, Vermifuges.

CE SONT DES PRODUITS ORNIS

Demandez notre nouveau petit guide d'élevage contre 6,00 F en timbres